

B2 – SITE INTERNET : ASSOCIATION AUTOUR DE LA BIBLE :
leternelpourvoira.fr :

Origine:

MALACHIE 3v10:

10 Apportez à la maison du trésor toutes les dîmes, Afin qu'il y ait de la nourriture dans ma maison; Mettez-moi de la sorte à l'épreuve, Dit l'Eternel des armées. Et vous verrez si je n'ouvre pas pour vous les écluses des cieus, Si je ne répands pas sur vous la bénédiction en abondance.

JOSUE 1v8 :

8 Que ce livre de la loi ne s'éloigne point de ta bouche; médite-le jour et nuit, pour agir fidèlement selon tout ce qui y est écrit; car c'est alors que tu auras du succès dans tes entreprises, c'est alors que tu réussiras.

2 TIMOTHEE 4v1 à 4:

- 1 Je t'en conjure devant Dieu et devant Jésus-Christ, qui doit juger les vivants et les morts, et au nom de son apparition et de son royaume,**
- 2 prêche la parole, insiste en toute occasion, favorable ou non, reprends, censure, exhorte, avec toute douceur et en instruisant.**
- 3 Car il viendra un temps où les hommes ne supporteront pas la saine doctrine; mais, ayant la démangeaison d'entendre des choses agréables, ils se donneront une foule de docteurs selon leurs propres désirs,**
- 4 détourneront l'oreille de la vérité, et se tourneront vers les fables.**

APOCALYPSE 3v10:

10 Parce que tu as gardé la parole de la persévérance en moi, je te garderai aussi à l'heure de la tentation qui va venir sur le monde entier, pour éprouver les habitants de la terre.

Les grands objectifs:

**Un outil d'édification, accessible au plus grand nombre sur Internet,
 Un support pour l'unité au sein de l'Église corps de Christ par un enseignement fondé sur la Parole de Dieu écrite (logos) et révélée (rhema).**

Objet:

- La diffusion de la Sainte Bible et du témoignage de l'œuvre de Dieu par tous les moyens.**
- L'utilisation des technologies de l'informatique et de la communication comme outils d'information.**

12 RUBRIQUES / 12 TRIBUS D'ISRAËL: GENESE 49:

NOMS	Correspondances
RUBEN v3: Nbwar « R@'uwben (reh-oo-bane'): »voici un fils , voyez »	Regard / Livres , auteurs / interviews d'auteurs / Dvd / Actualité
SIMEON v5: Nwemv « Shim'own (shim-one') « qui écoute, qui a été entendu »	Jeûne et prières / tous sujets d'intercession
LEVI v5: ywl « Leviy (lay-vee': attachement" du verbe hwl	Bible / historique / culturel .
JUDA v8 à 10: hdwhy : « Y@huwdah (yeh-hoo-daw')qu'il (Dieu) « soit loué »	Musique / Louanges / Cd
ZABULON v13: Nwlwbz ou Nwlbz ou Nlwbz « Z@buwlwn (zeb-oo-loon') ou Z@buluwn (zeb-oo-loon') ou Z@buwlun (zeb-oo-loon'); « habitation »	Rassemblement des églises de maisons. Conventions / Cultes régions
ISSACAR v14: rkvvv « Yissaskar (yis-saw-kawr') (strictement yis-saws-kawr') « il donnera un salaire »	Enseignement de la Parole de DIEU/ Charte : Internet / Sociale
DAN v16,17: Nd « Dan (dawn)un juge »	Questions / Réponses
GAD v19:: dg « Gad (gawd) troupe", "bonheur", "heureux" »	Services et oeuvres, évangélisation, témoignages, missions des ministères.
ASER v20: rva « Asher (aw-share') heureux »	Agapes / Repas du Seigneur
NEPHTALI v21: yltpn « Naphtaliy (naf-taw-lee') lutte, mon combat »	Exhortations
JOSEPH v22: Powy « Yowceph (yo-safe') que l'Eternel ajoute" ou "il enlève » (GENESE 48v9,14, 20).	Services et oeuvres, évangélisation, témoignages.
BENJAMIN v27: Nymynb « Binyamiyn (bin-yaw-mene') fils de ma main droite", "fils de félicité »	Forums / Débats

B – Descriptif du site:

1 – Page d'accueil :

Un bandeau donne accès aux informations générales du site :

– [ACCUEIL](#) [QUI SOMMES NOUS](#) [NOUS SOUTENIR](#) [NOUS CONTACTER](#) [PROTECTION](#) [TABLEAU GENERAL](#) –

Informations qui présentent en détail la démarche, la profession de foi, et permet de contacter l'équipe ou de la soutenir par un don.

2 – Enseignements et études bibliques classés par thématiques :



Chaque pierre précieuse donne accès à une thématique contenant des enseignements en rapport avec une démarche de disciple.

3 – A la une – Les thèmes phares:

Ici sont présentées les études d'importances, du fait de l'actualité ou de l'inspiration du moment.

A la une - Les thèmes phares

Le Tabernacle

Le Tabernacle, véritable élément prophétique des choses à venir. Découvrez sa symbolique et comment les éléments du tabernacle sont en corrélation avec le Nouveau Testament, préfigurant ainsi l'oeuvre du Père à travers Jésus-Christ.

[Lire plus >](#)



Politique

Découvrez comment la Bible parle des élections gouvernementales, et quels sont les critères définis par le Seigneur pour gouverner. Vous trouverez également un condensé sur le complexe système électoral français.

[Lire plus >](#)



Mariage et divorce

Mariage et divorce, deux sujets d'actualité, mis en lumière par la Parole de Dieu.

[Lire plus >](#)



4 – Détail des douze pierres :

Ces pierres se trouvent sur l'éphod, porté par le souverain sacrificateur :

Exode 28 : 17-20

Et tu le garniras d'une garniture de pierreries à quatre rangs de pierres :

Au premier rang, une **sardoine**, une **topaze** et une **émeraude** ;

Au second rang une **escarboucle**, un **saphir** et une **calcédoine** ;

Au troisième rang, une **opale**, une **agate** et une **améthyste** ;

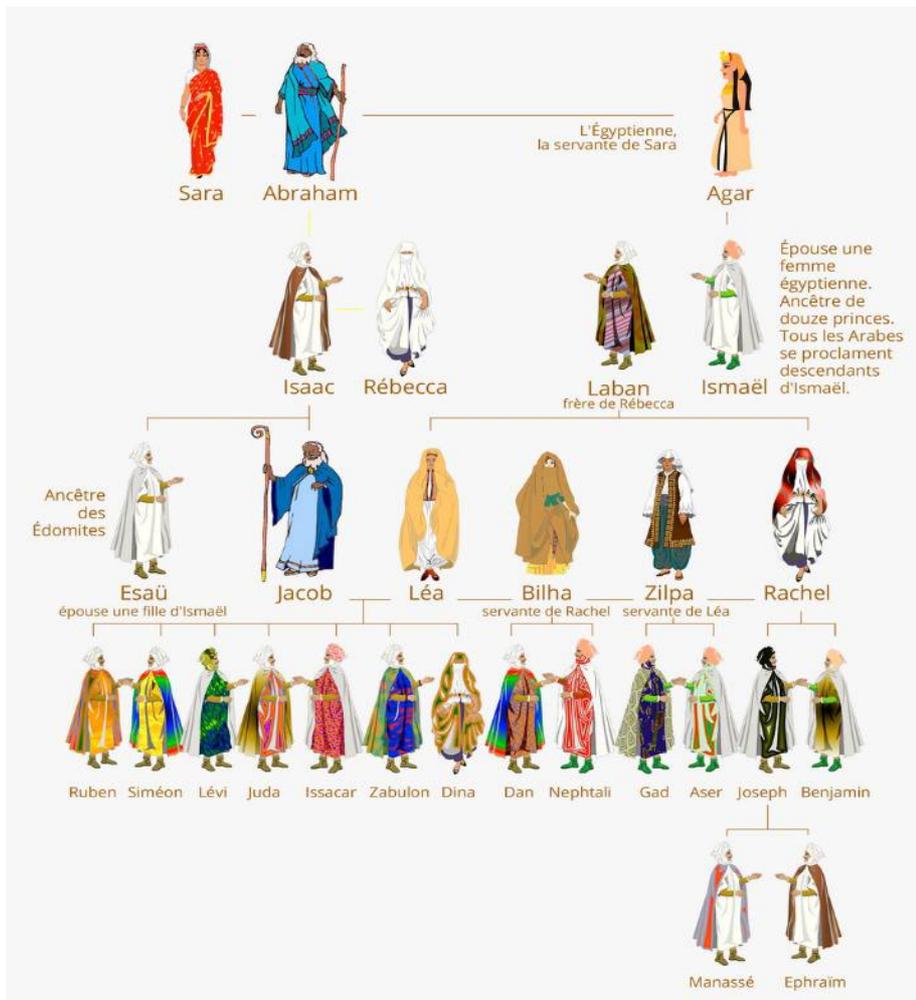
Et au quatrième rang, un chrysolithe, un onyx et un jaspe.

seront enchâssées dans de l'or, dans leurs garnitures.

Ces pierres



Chaque pierre désigne une des douze tribus d'Israël, comme illustré ci-dessous :



Les emblèmes des douze tribus, tels que portés sur leurs étendards :



Nous avons choisi de présenter des rubriques correspondant aux significations des noms de ces douze tribus.

SALUT	Ruben : voyez voilà un fils (rencontre, conversion, adoption, réconciliation)
APPEL	Siméon, qui a été entendu, exaucé, entendant (répondre à l'appel)
COMMUNION	Lévi, relation, attachement (adhésion, relation)
DELIVRANCE	Juda, louange, Dieu soit loué (louange, liberté)
GUERISON	Issacar, salaire, rétribution (dons naturels, recevoir)
EGLISE	Zabulon, habitation, attacher, lier (temple, assemblée, Eglise)
FORMATION	Dan, jugement de Dieu, juge (enseignement, discernement)
SANCTIFICATION	Nephtali, ma lutte, mon combat (mise à part, combat)
SERVICE	Gad, bonne part, bonheur (donner, ministères, dons spirituels)
BENEDICTION	Aser, heureux, béni (promesses, joie)
REDEMPTION	Joseph, qu'il ajoute, qu'il enlève, Dieu accroîtra (enlèvements) Manassé, qui fait oublier (rédemption) Ephraïm, doublement fécond (grâce)
ROYAUME	Benjamin, fils de ma droite (règne, gloire, vainqueur, éternité)

Explicatif et sources de la symbolique des tribus :

RUBEN

Ruben (sardoine rubis couleur rouge sang), voyez, voici un fils



Le premier-né de Jacob et de Léa, la sœur de Rachel.

La tribu participe à la conquête du pays de Canaan mais s'installe sur les territoires conquis du temps de Moïse sur la rive orientale du Jourdain. C'est de cette tribu que provient l'apôtre Pierre. Ruben est souvent représenté par une mandragore (reconnaissable à sa racine fourchue caractéristique), en référence à celles qu'il apporta à sa mère Léa (Genèse 30:14). Il est également représenté par des vagues à la surface de l'eau en référence à la bénédiction de Jacob (Genèse 49:4) : *"Bouillonnant comme l'eau"*.

Ruben est le 1er fils d'Israël. La pierre précieuse associée à Ruben sur le pectoral du grand prêtre est une pierre rouge, probablement un rubis (Exode 28:17).

Fils aîné de Jacob et de Léa, #Ge 29:32; 35:23; 46:8. #Ex 1:2; 6:14. #No 1:20; 26:5 ; #1Ch 2:1.

Il apporta des mandragores à sa mère, #Ge 30:14.

Son inconduite, #Ge 35:22; 49:4.

Il perdit son droit d'aînesse, #1Ch 5:1.

Il tenta de sauver la vie de Joseph, #Ge 37:21,22,29,30.
 Il blâma ses frères, #Ge 42:22, et offrit ses deux fils pour la vie de Benjamin, #Ge 42:37.
 Les dernières paroles de son père, #Ge 49:3-4.
 Ses enfants, #Ge 46:9. #Ex 6:14. #No 26:5 ; #1Ch 5:3-6.
 RUBEN. Tribu de :
 Dénombrée au désert de Sinäï, #No 1:20-21, et dans les plaines de Moab, #No 26:7.
 Elle marchait en tête de la 2e division du peuple et campait au sud du tabernacle, #No 2:10; 10:18.
 Son territoire se trouvait à l'est du Jourdain, où elle faisait de l'élevage, #No 32. #De 3:1-20. #Jos 13:15-23; 18:7.
 Béni par Moïse, #De 33:6.
 Elle prêta son concours aux autres tribus pour la conquête de Canaan, #Jos 1:12-18; 4:12; 22:1-6 ; et bâtit un autel, #Jos 22:10-29.
 Blâmée pour ne pas avoir porté secours contre Sisera, #Jug 5:15-16.
 Elle fit la guerre contre les Hagaréniens, #1Ch 5:10, 18-22.
 Son territoire envahi par Hazaël, #2R 10:33.
 Emmenée en captivité par Tiglath-Piléser, #2R 15:29 ; #1Ch 5:6,26.

SIMEON

Siméon (topaze jaune couleur vert), qui écoute favorablement
 Le symbole de Siméon représente une épée et la porte de Sichem (aujourd'hui Sh'khém alias Naplouse) en référence à l'épisode biblique où il a attaqué cette ville, avec son frère Lévi, en représailles pour le viol de leur sœur Dinah (Genèse 34).



Siméon est le 2^e fils d'Israël. La pierre précieuse associée à Siméon sur le pectoral du grand prêtre est une topaze de couleur jaune (Exode 28:17).

Fils de Jacob et de Léa, #Ge 29:33; 35:23. #Ex 1:2 ; #1Ch 2:1.
 Sa cruauté envers Sichem, #Ge 34:25-30; 49:5-7.
 Gardé par Joseph jusqu'à l'arrivée de Benjamin, #Ge 42:24,36; 43:23.
 Ses fils, #Ge 46:10. #Ex 6:15 ; #1Ch 1:24-27.
 SIMÉON. Tribu de : — Dénombrée à Sinäï, #No 1:22-23; 2:13, et dans les plaines de Moab, #No 26:14.
 Elle se plaça au sud du tabernacle, sous l'étendard de Ruben, #No 2:12; 10:18-19.
 Son héritage, #Jos 19:1-9. #Jug 1:3-7.
 Quelques-uns émigrèrent à Guedor, #1Ch 4:28-43 ; et s'assemblèrent à Jérusalem, #2Ch 15:9.
 Leurs idoles furent détruites par Josias, #2Ch 34:6. #Eze 48:24-25. #Ap 7:7.

LEVI

Lévi (émeraude couleur vert) adhésion, attachement (communion, relation)

Les Lévites ont joué un rôle fondamental notamment sous le règne des différents rois d'Israël :

- Sous le roi Salomon, les lévites occupaient les hautes fonctions de service au temple, l'enseignement de la loi ainsi que des fonctions administratives.
- Sous Jéroboam et au moment de la division du Royaume, les lévites ont enseigné la loi dans tout Israël, " ils faisaient comprendre la loi au peuple" (Néh. 8:7 à 8).
- Sous Joas (2 Chron. 24) et Josias (2 Chron. 34) les lévites rassemblent l'argent nécessaire à la restauration du temple.
 - Sous Ézéchias encore, ils reprennent leur rôle d'intendants, dans la perception et l'administration des dîmes (2 Chron. 31:12 à 14) et leur distribution méthodique à tous les bénéficiaires.

Les armoiries de la tribu de Lévi est un composé du pectoral du grand prêtre d'Israël sur lequel figurent les 12 pierres représentant les 12 tribus d'Israël.



Les lévites sont pourvus et exercent des privilèges qui se perpétuent toujours dans les rites des services et offices des synagogues modernes. En effet, un lévite est toujours appelé en priorité à la lecture de la loi (Torah) à la synagogue après un cohen.

La pierre précieuse associée à Lévi sur le pectoral du grand prêtre est une émeraude de couleur verte.

3e fils de Jacob et de Léa, #Ge 29:34; 35:23 ; #1Ch 2:1.

Il s'associa avec Siméon pour venger leur sœur #Ge 34:25-31.

Dernières paroles de Jacob à, #Ge 49:5-7.

Ses trois fils et leurs descendants, #Ge 46:11. #Ex 6:16-25. #No 3:17-20 ; #1Ch 6; 24:20-30.

Sa mort, #Ex 6:16.

LÉVI, Tribu de ; ou **Lévites.** Descendants de Lévi, choisis et consacrés au service de Dieu, #Ex 32:26-29. #No 3:5-13,41, 44-45; 16:9. #De 10:8 ; #1Ch 15:2. #Mal 2:4-5.

Prise à la place des premiers-nés d'Israël, #No 3:12,41,45; 8:14, 16-18; 18:6.

Consacrée, par l'aspersion de l'eau de purification, #No 8:6-7,21 ; par le sacrifice, #No 8:8,12 ; et par l'imposition des mains et leur présentation en offrande devant l'Éternel, #No 8:9-20.

Punition infligée pour désobéissance ou usurpation du service, #No 4:19-20; 16:1-35,40; 18:3.

Des chefs exerçaient l'autorité, #2Ch 35:9. #Esd 8:29. #Né 11:22.

Leur service commençait à 25 ans, #No 8:24 ; ou à 20 ans, #1Ch 23:24,27. #Esd 3:8 ; ou même à 30 ans, #No 4:3,30,47 ; #1Ch 23:3. Ils furent mis à la retraite à 50 ans, #No 4:47; 8:25-26.

Leur position parmi les armées d'Israël était au centre du camp, #No 2:17 ; et autour du Tabernacle, #No 1:50-53; 3:23,29,35 ; #1Ch 9:27,33 Dénombrée, #No 3:14-39; 26:57-62 ; depuis l'âge de 30 ans, #No 4:2-3,48 ; #1Ch 23:3-5.

Ne fut pas dénombrée par Joab, #1Ch 21:6.
Zélée pour détruire l'abomination, #Ex 32:26-29. #Mal 2:4-5.
Se tint sur Garizim pour bénir, #De 27:12. #Jos 8:33.
Vint vers David pour lui offrir la royauté, #1Ch 12:26-28.
Elle ramena l'arche à Jérusalem, #1Ch 15:26-27 ; et au temple, #2Ch 5:4-5.
Rejetée par Jéroboam, elle vint en Juda, #2Ch 11:13-17; 13:9-10.
Protégea et acclama Joas, #2R 11:7-11 ; #2Ch 23:7.
Revint de captivité avec Esdras, #Esd 2:40-70; 7:7; 8:15, 16-19, 29-30.
Leurs offrandes pour le second temple, #Esd 1:5-6.
Recensement des familles qui revinrent de captivité, #1Ch 9:14-34. #Né 11:18.
Exonérée d'impôts, #Esd 7:24.
Blâmée pour leur infidélité, #Esd 9:1-2 ; une décision fut prise concernant les femmes étrangères, #Esd 10:3-5,23.
Prit part à la reconstruction de la muraille de Jérusalem, #Né 3:17.
Revint de captivité avec Zorobabel, #Né 7:43,73; 12.
Scella l'alliance que fit Néhémie, #Né 9:38; 10:9-13,28.
Fit la grève à cause de la dîme, #Né 13:10-13, 30-31.
Envoyés vers Jean, #Jn 1:19.
Mentionnés, #Lu 10:32. #Ac 4:36. #Hé 7:9.

Leurs fonctions et leurs tâches : — Les Lévites furent les auxiliaires des sacrificateurs et les aidèrent dans le service sacerdotal, #No 3:5-9; 8:19; 18:2-6,23. #De 10:8 ; #1Ch 6:48; 23:4, 26-32 ; #2Ch 29:34; 35:11. #Esd 6:20.

Ils s'occupèrent du transport du tabernacle, #No 1:50-51 ; portèrent l'arche, #1Ch 15:2 ; eurent la charge des ustensiles, #No 3:5-51; 4; 8:22-26; 18:3 ; #1Ch 9:28-29; 23:32. #Esd 8:24-34. En outre, ils eurent la garde des provisions et la charge de la dîme et des choses consacrées, #1Ch 9:26; 26:20-28; 29:8 ; #2Ch 31:11-19. #Né 12:44; 13:12-13 ; ainsi que des pains de proposition, #1Ch 23:29.

Ils enseignèrent le peuple, #De 33:10 ; #2Ch 17:8-9; 30:22; 35:3. #Né 8:7-13. #Mal 2:6-7, et servirent comme scribes.

Ils reçurent les dons en faveur de la maison de l'Éternel, #2Ch 24:5,11; 34:9. #Esd 8:29-30,33 ; et surveillèrent les réparations du temple, #2Ch 34:12-13. #Esd 3:8-9.

Ils eurent à leur service les Nethiniens, voy. ce mot. David les divisa en 4 classes : surveillants, juges, portiers et chantres, #1Ch 23:4-6; 28:12-13,21 ; #2Ch 8:14 ; les chefs demeurèrent à Jérusalem, #1Ch 9:26,34.

Subdivisés en 24 classes, #1Ch 23:7-23; 24:20-31.

Il y eut 24 000 surveillants, #1Ch 23:4 ; #2Ch 34:12; 6000 officiers ou juges, #1Ch 23:4; 26:29-32 ; #2Ch 19:8-11; 34:13. #Né 11:16. #De 16:18.

Ils vérifièrent les poids et mesures, #1Ch 23:29. #Ex 30:13.

Les portiers, #1Ch 9:17-27 ; #2Ch 23:4; 34:13; 35:15. #Né 12:25, furent au nombre de 4000, #1Ch 23:5, et divisés en 24 classes, #1Ch 26:1-12 ; il y eut 24 portiers de service au temple par jour, #1Ch 26:13-19 ; le sort fut jeté pour leur charge, #1Ch 24:31; 25:8-31; 26:13-18. #Né 10:34.

Les chantres, au nombre de 4000, conduisirent la louange, #1Ch 23:5 ; leur entretien fut à la charge du peuple, #Né 12:47; 13:5 ; et d'Artaxerxès, #Né 11:23. Leurs enclos, #Né 12:29.

Ils revinrent de captivité, #Esd 2:41,65; 7:7. #Né 7:1,67; 11:22 ; et prêtèrent serment à l'Éternel, #Né 10:28.

Tableau décrivant les fonctions des Lévites par classes : (Voir page 299). Les fonctions des Lévites par classes ==> figure 1299

Leur héritage : La tribu de Lévi ne reçut aucun héritage lors du partage du territoire, mais ses familles reçurent un séjour assuré et privilégié dans certaines villes (au nombre de 48) et leur entretien incombait au peuple.

#No 18:20,24; 26:62. #De 10:9; 12:12,18,19; 14:27-29; 16:11-14; 26:11-13. #Jos 13:33; 14:3; 18:7 ; #2Ch 31:17-19. #Né 12:44,47.

Parmi les 48 villes qui avec leurs banlieues leur appartinrent, six d'entre elles devinrent des villes de refuge et 13 autres furent assignées aux sacrificateurs.

#No 35:2-8. #Jos 14:4; 21 ; #1Ch 6:54-81; 13:2 ; #2Ch 23:2.

Le droit de rachat exista pour ce qui concerne les villes, mais non pour les champs, #Lé 25:32-34.

La dîme de la dîme fut offerte en offrande élevée, #No 18:26-28. #Né 10:38-39.

Leur part des sacrifices et des offrandes, #De 18:1-8. #Jos 13:14.
Ils offrirent une part de tout don qui leur était fait, #No 18:29-32. #Né 12:47 ; et de tout butin de guerre,
#No 31:30, 42-47.
Prophéties les concernant, #Jér 33:18. #Eze 44:10-14. #Mal 3:3.
Illus., #Esa 66:21.

JUDA

Juda (escarboucle : pierre précieuse brillant d'un vif éclat rouge grenat) louange (cri, délivrance)
Le lion est un symbole de la tribu de Juda et par extension, celui du peuple juif descendant de Juda.
C'est un symbole national et culturel. Ainsi, il figure sur l'emblème de la ville de Jérusalem.

Dans l'Apocalypse, le lion désigne Jésus-Christ (le *Lion de Juda*, Ap 5,5).



Fils de Jacob et de Léa, #Ge 29:35; 35:23. #Mt 1:2,3.

C'était lui qui conseilla à ses frères de vendre Joseph, #Ge 37:26-27.

Son mariage et ses enfants, #Ge 38:1-5; 46:12. #No 26:19-20 ; #1Ch 2:3,4; 4:1.

Sa fornication, #Ge 38:12-30.

Il persuada son père de laisser partir Benjamin en Égypte, #Ge 43:3-9 ; et plaida devant Joseph en sa faveur, #Ge 44:14-34.

Envoyé vers Joseph par Jacob, #Ge 46:28.

Béni par Jacob, #Ge 49:8-12.

JUDA. Tribu de : — La plus nombreuse des tribus d'Israël et celle qui occupait une position prédominante ; leur héritage en Canaan fut des plus vastes.

Dénombrée au Sinaï, #No 1:26,27; 2:4 ; et dans les plaines de Moab, #No 26:22.

Groupée à l'est du Tabernacle, elle était en tête de l'armée d'Israël, #No 2:3,9; 10:14. Issacar et Zabulon marchaient sous sa bannière.

Bénie par Moïse, #De 33:7.

Leur héritage, #Jos 15; 18:5; 19:9.

Combattit contre le Cananéen, #Jug 1:1-20 ; et contre Benjamin, #Jug 20:18.

Trente mille hommes se joignirent à Saül, #1S 11:8.

David régna 7 ans sur eux, #2S 2:11; 5:5.

Après la révolte d'Absalom, elle accueillit et acclama David, #2S 19:11-15, 41-43; 20:1-2.

Dénombrée par David, #2S 24:9.

Le prince choisi en elle, #1Ch 5:2; 28:1. #Ps 60:7.

Le sanctuaire de l'Éternel placé au milieu d'elle #1R 8:1. #Ps 78:68-69; 114:2.

Elle forma le royaume avec Benjamin, sous Roboam.

JUDA. Royaume de : — Après la mort de Salomon et que Jéroboam ait entraîné après lui les dix tribus, Juda et Benjamin formèrent le royaume sous le sceptre de Roboam, avec Jérusalem pour capitale.

ISSACAR

Issacar (saphir bleu) il est le salaire



Le symbole d'Issacar est un âne. Mais il est aussi représenté par des livres ou par le soleil, la lune et les étoiles symbolisant ses connaissances scientifiques, en particulier astronomiques, qui dérive du verset biblique : «Et les enfants d'Issacar, qui étaient des hommes qui avaient l'intelligence des temps» (1 Chron. 12:33). Issacar est le 9^e fils d'Israël.

La pierre précieuse associée à Issacar sur le pectoral du grand prêtre est un saphir bleu (Exode 28:19).

9^e fils de Jacob et le 5^e que lui donna Léa, #Ge 30:17-18; 35:23. #Ex 1:3 ; #1Ch 2:1.

Ses enfants, #Ge 46:13 ; #1Ch 7:1.

Jacob le bénit, #Ge 49:14-15.

L'Écriture passe toute sa vie sous silence, il n'a joué qu'un rôle effacé, comme d'ailleurs sa tribu, dans toutes les péripéties du peuple d'Israël.

ISSACAR. Tribu d'. — Dénommée au Sinaï, #No 1:28-29; 2:6, dans les plaines de Moab, #No 26:25 ; et aux jours de David, #1Ch 7:2,5.

Bénie par Moïse, #De 33:18-19.

Elle campa à l'orient de la tente d'assignation, sous la bannière de Juda, #No 2:3,5; 10:14-15.

Leur héritage, #Jos 19:17-23.

Manassé possédait des villes en, #Jos 17:11.

Elle vint au secours de Debora et de Barak, #Jug 5:15.

Elle approvisionna David et ceux qui s'étaient rendus vers lui à Hébron, #1Ch 12:40.

Elle célébra la pâque sous Ézéchias, #2Ch 30:18.

ZABULON

Zabulon (calcédoine couleur bleue) habitation (temple, église)

Le symbole de la tribu de Zabulon est un bateau. Zabulon est le 10^e fils d'Israël.

La pierre précieuse associée à Zabulon sur le pectoral du grand prêtre est une calcédoine de couleur bleue ciel (Exode 28:20).



10e fils de Jacob et le cadet des fils de Léa, #Ge 30:19,20; 35:23. #Ex 1:3 ; #1Ch 2:1.
 Béni par Jacob, #Ge 49:13.
 Ses fils, #Ge 46:14.
 ZABULON. Tribu de : —
 Dénombrée à Sinaï, #No 1:30,31 ; et dans les plaines de Moab, #No 26:26,27.
 Elle campa à l'est du tabernacle, sous l'étendard de Juda, #No 2:3,7; 10:14,16.
 Son héritage, #Ge 49:13. #Jos 19:10-16.
 Son territoire fut soumis qu'imparfaitement, #Jug 1:30.
 Villes lévites en, #Jos 21:34,35 ; #1Ch 6:63,77.
 Bénie par Moïse, #De 33:18-19.
 Elle vint au secours de Barak, #Jug 4:6,10; 5:14,18 ; de Gédéon, #Jug 6:35 ; de David, #1Ch 12:33,40.
 Elle observa la Pâque d'Ézéchias, #2Ch 30:11,18.
 Elle fut emmenée captive en Assyrie, #2R 15:29. #Esa 9:1.
 Jésus prêcha dans leur pays, #Mt 4:13-16.

DAN

Dan (opale couleur jaune) juge, jugement

Le Livre de l'Apocalypse cite les douze tribus d'Israël, sans mentionner la tribu de Dan (ni celle d'Éphraïm mais en citant comme tribu à part entière celle de Manassé, descendant de Joseph).

Le symbole de la tribu de Dan est un serpent ou une balance en référence à la bénédiction de Jacob.



Dan est le 5^e fils d'Israël. La pierre précieuse associée à Dan sur le pectoral du grand prêtre est une opale de couleur jaune (Exode 28:18).

5e fils de Jacob, #Ge 30:6 ; #1Ch 2:2 ; sa mère s'appelait Bilha, la servante de Rachel, #Ge 30:5; 35:25.

Père de Hushim, #Ge 46:23.

Béni par Jacob, #Ge 49:16-18.

DAN. Tribu de :

Dénombrée à Sinaï, #No 1:39 ; dans les plaines de Moab, #No 26:12-43.

Elle campait au nord du tabernacle, #No 2:25, et formait l'arrière-garde du camp, #No 2:31; 10:25.

Bénie par Moïse, #De 33:22.

Leur héritage, #Jos 19:40-46.

La ville de Dan bâtie, #Jos 19:47. #Jug 18.

Chassée par les Amoréens, #Jug 1:34.

Tomba dans l'idolâtrie, #Jug 18:30-31.
Hommes remarquables : Oholiab, #Ex 31:6 ; Samson, #Jug 13.
#Jér 4:15. #Eze 48:1-2. #Am 8:14.

NEPHTALI

Nephtali (agate - couleur rouge clair) ma lutte

Nephthali, dont le symbole est une biche, est le 6^e fils d'Israël. La pierre précieuse associée à Nephthali sur le pectoral du grand prêtre est une agate.

NEPHTHALI (ma lutte). Fils de Jacob et de Bilha, #Ge 30:7-8; 35:25. #Ex 1:4 ; #1Ch 2:2. Ses fils, #Ge 46:24 ; #1Ch 7:13.

Béni par son père, #Ge 49:21.



Dénombrée au Sinaï, #No 1:42-43 ; dans les plaines de Moab, #No 26:48-50.

Elle campa au nord de la tente d'assignation, sous la bannière de Dan, #No 2:25,29; 10:25,27.

Bénie par Moïse, #De 33:23.

Leur héritage, #Jos 19:32-39 ; #1R 15:20 ; incomplètement conquis, #Jug 1:33.

Debora et Barak secourus par, #Jug 4:6,10; 5:18 ; ainsi que Gédéon, #Jug 6:35; 7:23.

Leur contribution à l'armée de David et leur libéralité, #1Ch 12:34,40.

Leur territoire envahi par Ben-Hadad, #1R 15:20 ; #2Ch 16:4.

Ce fut une des premières tribus à être emmenée en captivité par Tiglath-Piléser, roi d'Assyrie, #2R 15:29. #Esa 9:1.

Prophétie à leur égard, #Esa 9:1-2. #Mt 4:13-16. Voy. #Ap 7:6.

GAD

Gad (améthyste couleur violet) bonne fortune

Le symbole de Gad est un campement militaire ou une troupe de cavaliers. La pierre précieuse associée à Gad sur le pectoral du grand prêtre est une améthyste de couleur violet.



גד

Gade

7^e fils de Jacob et premier-né de Zilpa, servante de Léa, et frère utérin d'Aser, #Ge 30:11; 35:26.

Ses fils, #Ge 46:16 ; #1Ch 5:11.

Béni par Jacob, #Ge 49:19.

GAD. Tribu de : une des douze tribus d'Israël, issue de Gad.

Dénombrée à Sinäi, #No 1:14, 24-25 ; dans les plaines de Moab, #No 26:15-18 ; et aux jours de Jotham, #1Ch 5:17.

Elle marchait sous l'étendard de Ruben, au sud du Tabernacle, #No 2:10,14; 10:20.

Ses troupeaux, #No 32:1.

Ses possessions à l'est du Jourdain, #No 3:2; 34:14. #De 3:12,16; 29:8. #Jos 13:8, 24-28; 18:7; 22:9 ; #1Ch 5:11.

Elle participa à la conquête de Canaan, #No 32:16-32. #Jos 1:12-18; 4:12-13; 22:1-9.

Bénie par Moïse, #De 33:20-21.

Louée par Josué, #Jos 22:1-6.

Elle fit bâtir un autel et fut accusée d'idolâtrie, #Jos 22:10-34.

En guerre contre les Hagaréniens, #1Ch 5:18-22.

Vaincue par Hazaël, #2R 10:32-33.

Emmenée en captivité, #1Ch 5:26.

Leur caractère belliqueux et leur fidélité à David, #1Ch 12:8-15, 37-38.

Leur héritage saisi par les fils d'Ammon, #Jér 49:1.

Après la restauration d'Israël, leurs possessions seront à l'extrême sud du pays, #Eze 48:27-28.

ASER

Aser (chrysolithe couleur vert pâle) fortuné, heureux

Son symbole est un olivier, en référence à la bénédiction de Moïse au verset Dt 33,24 : « Il baigne son pied dans l'huile ».

La pierre précieuse associée à Aser sur le pectoral du grand prêtre est une chrysolithe.

Fils de Jacob et de Zilpa, #Ge 30:13; 35:26. #Ex 1:4 ; #1Ch 2:2.

Ses fils, #Ge 46:17. #No 26:44-45 ; #1Ch 7:30-40 ; sa fille, #No 26:46.

Béni par Jacob, #Ge 49:20 ; par Moïse, #De 33:24-25.

Ses descendants, #No 1:40-41; 26:44.

ASER. Tribu d' : — Dénombrée au Sinäi, #No 1:41 ; dans les plaines de Moab, #No 26:44-47.



Les familles d', #No 26:44-47 ; #1Ch 7:30-40.
 Sa place dans le camp d'Israël, #No 2:25-28.
 Bénie par Moïse, #De 33:24-25.
 Leur héritage en Canaan, #Jos 19:24-31. #Jug 5:17.
 Elle ne déposséda pas les Cananéens, #Jug 1:31-32.
 Peuple de marins, #Jug 5:17.
 Elle vint au secours de Gédéon contre Madian, #Jug 6:35; 7:23.
 Elle accepta Ish-Bosheth comme roi à la mort de Saül, #2S 2:9.
 Les hommes furent recensés sous David, #1Ch 7:30-40; 12:36.
 Elle s'humilia sous Ézéchias et célébra la Pâque, #2Ch 30:11.

JOSEPH

Joseph (onyx, couleur rouge) qui s'accroît

Son symbole représente des épis de blé ou des gerbes de blé, car cette céréale est très présente dans son histoire : rêves des gerbes de blé, rêve des sept épis, c'est également le blé qu'il a amassé dans des silos pendant les sept vaches grasses. Il est également représenté par un arbre fruitier (palmier dattier ou cep de vigne portant des grappes) en référence au verset Genèse 49,22 : « *Joseph, un plant fécond au bord d'une source* ». On trouve aussi des éléments typiquement égyptiens comme une pyramide ou encore un taureau et un buffle en référence au verset biblique Deut. 33,17 : « *Premier né du taureau, à lui la splendeur ! Cornes de buffle, ses cornes !* » ou un arc en référence au verset Genèse 49:24 : « *Mais son arc est demeuré ferme* ».



Joseph est le onzième fils d'Israël. La pierre précieuse associée à Joseph sur le pectoral du grand prêtre est l'onyx (Exode 28:20).

Fils de Jacob et de Rachel, #Ge 30:24.

Aimé de son père, #Ge 33:2; 37:3,4,35; 48:22ù ; #1Ch 5:1-2. #Jn 4:5.

Haï par ses frères à cause de ses songes, il fut vendu aux Ismaélites qui l'emmenèrent en Égypte, #Ge 37. #Ps 105:17. #Ac 7:9.
 Favorisé par Potiphar, la femme de ce dernier le calomnia, malgré qu'il résistât à la tentation, et il fut jeté en prison, #Ge 39. #Ps 105:18.
 Il interpréta les songes des serviteurs du Pharaon, #Ge 40 ; et ceux de Pharaon, #Ge 41.
 Il est nommé administrateur du pays, #Ge 41:39-46. #Ps 105:19-22.
 Son mariage et ses fils, #Ge 41:45, 50-52.
 Ses préparatifs pour les années de disette, #Ge 41:48-57.
 Sa manière d'agir envers ses frères, #Ge 42 à 45.
 Sa rencontre avec son père, #Ge 46:28-34, et ses soins envers lui, #Ge 47:1-12. #Ac 7:14-15.
 Il promit à son père de l'enterrer avec ses ancêtres, #Ge 47:29-31.
 Il rechercha une bénédiction pour ses fils, #Ge 48. #Hé 11:21.
 Béni par Jacob, #Ge 49:22-26 ; par Moïse, #Ge 33:13-17.
 Il ensevelit son père, #Ge 50:1-14.
 Il pardonna à ses frères le mal qu'ils lui avaient fait, #Ge 50:15-21.
 Il exigea que ses os fussent ensevelis avec ses pères, #Ge 50:22-26 ; ceux-ci furent transportés à Sichem, #Ex 13:19. #Jos 24:32. #Ac 7:16.

Manassé (emblème bouvillon : jeune bœuf châtré) qui oublie

MANASSÉ (qui oublie). Fils aîné de Joseph, #Ge 41:51; 46:20; 48:5. #No 26:28.
 Béni par Jacob, #Ge 48:13-20.
 Ses enfants, #Ge 50:23. #No 26:29; 32:40-41. #Jos 17:1-3 ; #1R 4:13 ; #1Ch 7:14-17.
 MANASSÉ. Tribu de : —
 Dénombrée à Sinäi, #No 1:34-35 ; dans les plaines de Moab, #No 26:34.
 Elle marcha sous l'étendard d'Éphraïm, à l'ouest du tabernacle, #No 2:18-20; 10:22-23.
 Bénie par Moïse, #De 33:13-17.
 Elle s'unit aux autres tribus pour conquérir le pays de Canaan, #Jos 1:12-15; 4:12-13; 22:1-4 ; et bâtit un autel, #Jos 22:10.
 Leur héritage situé à l'est du Jourdain, #No 32:33, 39-42; 34:14-15. #De 3:14-15. #Jos 12:6; 13:29-31 ; et à l'ouest du Jourdain, #Jos 13:7; 16:9; 17:1-12.
 Ne put déposséder le Cananéen, #Jos 17:12-13. #Jug 1:27.
 Gédéon la conduisit contre les Madianites, #Jug 6:35; 7:23.
 Une partie s'unit à David, #1Ch 12:19,31 ; et célébra la pâque d'Ézéchias, #2Ch 30:11.
 Scellée, #Ap 7:6.

Ephraïm (emblème bœuf sauvage) doublement fécond

ÉPHRAÏM (pays double ; fructification).
 Fils cadet de Joseph et d'Asnath, #Ge 41:52; 48:5.
 Préféré à Manassé, #Ge 48:14,20.
 Ses fils, #No 26:35-37 ; #1Ch 7:20-27.
 Affligé par la mort de ses fils, #1Ch 7:21-22.
 Dénombrée au Sinäi, #No 1:33, et dans les plaines de Moab, #No 26:37.
 Campait à l'ouest du tabernacle, #No 2:18, et conduisait la 3e division du peuple, #No 2:24; 10:22.
 Bénie par Moïse, #De 33:13-17.
 Ses possessions, #Jos 16:5-9; 17:10, 15-18. #1Ch 7:28.
 Ne déposséda pas les Cananéens, #Jos 16:10. #Jug 1:29 ; #1R 9:16.
 Aidée par Manassé, elle prit Béthel, #Jug 1:22-25.

Le tabernacle dressé à Silo, en leur territoire, #Jos 18:1.
 Châtiâ les Madianites, #Jug 7:24.
 Leur querelle avec Gédéon, #Jug 8:1.
 Vaincue par Jephthé, #Jug 12:1-6.
 Soumise à Ish-Bosheth, #2S 2:9.
 Jéroboam plaça un veau d'or à Béthel, #1R 12:29.
 Se révolta contre la maison de David, #2Ch 10:16.
 Certains se joignirent à Asa, #2Ch 15:9.
 Châtiâ Achaz et Juda, #2Ch 28:6-8, et relâcha les prisonniers, #2Ch 28:11-14.
 Mangea la pâque, #2Ch 30:18.
 Leurs idoles détruites, #2Ch 31:1.
 Emmenée en captivité, #2R 17:5-6. #Ps 78:9,67. #Jér 7:15.
 Habita Jérusalem après la captivité, #1Ch 9:3.
 Tribu principale du royaume d'Israël, #Esa 11:13. #Jér 7:15. #Eze 37:16,19.
 Prophéties à l'égard d'éphraïm, #Esa 7:8 (accomplie en l'an 678 av. J.-C. par Esar-Haddon) ; 9.9 ; 28.1. #Jér 31:9 (voy. #1Ch 5:1,2). #Os 5 à 14. #Za 9:10,13; 10:7.

BENJAMIN

Benjamin (jaspe de couleur rouge) fils de la main droite, de la félicité
 Son symbole est un loup. La pierre précieuse associée à Benjamin sur le pectoral du grand prêtre est le jaspe (Exode 28:20).



12e et dernier fils de Jacob, le seul qui soit né au pays de Canaan, #Ge 25:18 : le second fils de Rachel, #Ge 35:24; 46:19.
 Fils préféré de son père, #Ge 42:4,36,38; 43:6,14; 44:20-34.
 Joseph prit soin de lui en Égypte, #Ge 43:16-34; 44; 45:14,22.
 Béni par Jacob, #Ge 49:27.
 Ses fils, #Ge 46:21.
 BENJAMIN. Tribu de :
 Elle fut dénombrée au Sinaï, #No 1:37 ; dans les plaines de Moab, #No 26:41.
 Ses familles, #No 26:38-40 ; #1Ch 7:6-12; 8.
 Elle campa sous l'étendard d'Éphraïm, à l'O. du tabernacle, #No 2:18,22.
 Fut bénie par Moïse, #De 33:12.
 Leur héritage en Canaan, #Jos 18:11-28.
 Ne put chasser les Jébusiens, #Jug 2:21.
 Debora fut soutenue par, #Jug 5:14.
 Leur territoire fut envahi par les Ammonites, #Jug 10:9.
 Les autres tribus lui font la guerre, #Jug 19; 20.
 Leur méchanceté fut châtiée, #Jug 21.
 Le premier roi d'Israël choisi parmi eux, #1S 9:1,17; 10:20,21.
 Une bande s'allia avec David, #1Ch 12:1,2,16.
 Elle ne fut pas dénombrée par Joab, #1Ch 21:6.

Elle soutint la maison de Saül, #2S 2:9,15,31 ; #1Ch 12:29 ; mais se rattacha à David, #2S 3:19; 19:16,17 ; et à Roboam, #1R 12:21 ; #2Ch 11:1, et à Asa, #2Ch 14:8, et à Josaphat, #2Ch 17:17.
Ses archers furent réputés, #Jug 3:15; 20:16 ; #1Ch 8:40; 12:2.
Elle revint de captivité, #Esd 1:5.
L'apôtre Paul, de la tribu, #Ro 11:1. #Ph 3:5.
Voy. #Ps 68:27. #Eze 48:32. #Os 5:8. #Ab 1:19. #Ap 7:8.

Les douze tribus peuvent être mises en perspectives avec les douze apôtres.

Les Douze sont appelés « apôtres » dans l'Évangile selon Luc (Lc 6,13).
Le nom masculin « apôtre » est un emprunt, par l'intermédiaire du bas latin *apostolu*, au grec *ἀπόστολος / apóstolos*.
Leur liste nominative est donnée quatre fois dans le Nouveau Testament :
dans les trois Évangiles synoptiques — l'Évangile selon Matthieu (Mt 10,2–4),
l'Évangile selon Marc (Mc 3,16–19)
et l'Évangile selon Luc (Lc 6,14–16)
et dans les Actes des Apôtres (Ac 1,13).

Les quatre listes concordent.

Toutes comportent douze noms, quelques-uns des Apôtres étant distingués des autres par des surnoms.

Toutes nomment Simon, dit Pierre, en tête et Judas, dit (l')Iscariote, en dernier.

Toutes classent les Apôtres selon un ordre décroissant de préséance, qui traduit leur autorité respective dans l'Église primitive

Simon est dit « le Cananéen » par Matthieu et Marc ; et le Zélote par Luc et les Actes.

Jude, dit de Jacques par Luc et les Actes, est identifié à Thaddée, cité par Matthieu et Marc.

Si l'Évangile selon Jean ne donne pas de liste nominative des Apôtres, il en reconnaît bien douze. Il ne nomme jamais explicitement Matthieu, ni Barthélemy, ni Jacques le Mineur, ni Simon le Zélote. En revanche, il mentionne Nathanaël, nom absent des synoptiques.

Douze apôtres sont choisis par Jésus-Christ pour être, en dehors de leur mission évangélisatrice, un symbole pour le peuple d'Israël : leur nombre de douze évoque les douze tribus d'Israël. Ils représentent le peuple de la nouvelle Loi, de la nouvelle alliance, tel qu'il sera rassemblé par Dieu à la fin des temps.

Les douze apôtres sont ::

- Pierre (Simon-Pierre) ;
- André (frère de Pierre) ;
- Jacques le Majeur ;
- Jean (frère de Jacques, tous deux fils de Zébédée) ;
- Philippe ;
- Barthélemy ;
- Thomas ;
- Matthieu ;

- Jacques le Mineur (fils d'Alphée) ;
- Jude (appelé aussi Thaddée) ;
- Simon le Zélote ;
- Judas Iscariote (remplacé par Matthias après sa mort).

Le groupe des Douze demeure après la résurrection de Jésus.

Après la trahison et la mort de Judas, les onze qui subsistent décident de tirer un disciple au sort, Matthias, pour « devenir avec nous témoin de la résurrection ». Ils sont, avec d'autres disciples, les bénéficiaires du don de l'Esprit à la Pentecôte (Actes 2).

Ils se dispersent ensuite pour prêcher l'Évangile, tout en revenant rendre compte régulièrement à Jérusalem.

Voici 2 passages qui relatent comment Jésus a choisi les 12 apôtres :

Luc 6:12-16

En ce temps-là, Jésus se rendit sur la montagne pour prier, et il passa toute la nuit à prier Dieu. Quand le jour parut, il appela ses disciples, et il en choisit douze, auxquels il donna le nom d'apôtres, Simon, qu'il nomma Pierre; André, son frère; Jacques; Jean; Philippe; Barthélemy; Matthieu; Thomas; Jacques, fils d'Alphée; Simon, appelé le Zélote; Jude, fils de Jacques; et Judas Iscariot, qui devint traître.

Matthieu 10:1-4

Puis, ayant appelé ses douze disciples, il leur donna le pouvoir de chasser les esprits impurs, et de guérir toute maladie et toute infirmité. Voici les noms des douze apôtres. Le premier, Simon appelé Pierre, et André, son frère; Jacques, fils de Zébédée, et Jean, son frère; Philippe, et Barthélemy; Thomas, et Matthieu, le publicain; Jacques, fils d'Alphée, et Thaddée; Simon le Cananite, et Judas l'Isariot, celui qui livra Jésus.

En comparant les deux listes ci-dessus, les deux personnages cités pouvant poser problème sont:

- "Thaddée" que nous retrouvons chez Matthieu et Marc alors que Luc parle de "Jude fils de Jacques", et

- "Simon le Zélote" (Luc) ou "Simon le Cananite" (Matthieu).

Dans ce deuxième cas, nous avons une caractéristique ajoutée au nom et nous réalisons qu'il s'agit de la même personne mais vue par le côté "grec" de Luc ou le côté "juif-araméen" de Matthieu. En effet, "Cananite" vient de l'araméen. [kan'ân] qui veut dire "zèle". C'est l'équivalent du grec "zélote".

La 1ère situation est explicable par un chemin semblable. En effet, les "Jude" étaient légion à l'époque et pour les différencier il fallait trouver un moyen. Pour ce faire, il existe deux outils par excellence: faire référence à l'ascendance ou donner un surnom. Et selon la culture et le contexte de l'auteur de l'évangile, il utilisera plutôt une solution que l'autre. C'est ce qui s'est passé tout naturellement dans notre situation. Thaddée (surnom) et Jude, fils de Jacques (ascendance) sont tout simplement la même personne.

C'est un itinéraire, une démarche, que nous proposons au travers de ce site Internet et de ces douze pierres précieuses, qui par un clic, invitent l'internaute à découvrir des études et enseignements thématiques destinés à le fortifier dans sa foi, et à le conduire à cheminer avec Jésus-Christ sur la voie du disciple.

Le contenu multimédia proposé est destiné à tous les territoires de la francophonie.

Nous faisons évoluer cet outil au service de l'Église corps de Christ, selon ce que nous recevons.

Nous souhaitons qu'il devienne un outil d'édification parfaitement accessible à tous les chrétiens francophones.

C'est pourquoi il est possible de télécharger librement tout contenu, dans les formats les plus courants, mais également les lire en ligne, les enregistrer ou les imprimer.

Cet outil est également un espace de dialogue et de questionnement, pour ceux qui veulent aller plus loin, ou ceux qui souhaitent contribuer.

Nous sommes également ouverts aux échanges et discussions, tant qu'ils permettent d'être plus justes dans l'enseignement, et qu'ils nous aident à progresser dans notre vie de disciple.

C – « LES BESOINS DE LA VIE COURANTE »

(12 mars 2005)

Association culturelle Organisme de formation

loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social Chez Mr et Mme DECONINCK Francis et Roselyne

235 Route de Gap Le Village

26310 RECOUBEAU - JANSAC

N° de Siret : 48234513900026 APE 9499Z

N° de déclaration d'existence : 82.26.01430.26

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Objet:

Mettre en application un programme de formation pédagogique concernant les besoins de la vie courante dans le but de :

1 – Disposer des informations administratives essentielles pour toute démarche sociale ou familiale.

2 – Réduire au maximum les dépenses budgétaires familiales sans le cadre des interventions touchant les domaines de l'habitation, du transport (véhicule et autres).

3 – Inscrire la formation dispensée dans un emploi rémunéré qui concilierait à la fois le soutien technique, relationnel et moral lors de son exercice.

Personnes concernées :

- Elèves à partir de 16 / 17 ans : établissements scolaires ,**
- Elèves en échec scolaire,**
- Personnes sans emploi,**
- Personnes âgées,**
- Personnes désireuses d'assurer les formations de ce type.**

C1 – LISTE DES ORGANISMES INTERESSES PAR LE PROGRAMME DE L'ASSOCIATION « LES BESOINS DE LA VIE COURANTE » :

**CONSEIL
GÉNÉRAL**
de la Drôme

Crest, le 23 février 2005

Correspondant :

Tél : SC/JC
04.75.76.81.32

Monsieur Francis DECONINCK
Les Résidences de la Lauze N° 1104
route de Chatillon
26310 LUC EN DIOIS

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre demande de subvention pour votre projet de formation pédagogique « les besoins de la vie courante ».

Cette formation nous paraît très concrète et recouvre des champs très vastes . Elle pourrait également s'adresser à un public adulte.

Néanmoins, le Conseil Général de la Drôme ne finance pas d'actions de formation, qui relèvent de la compétence du Conseil Régional.

Aussi, nous vous conseillons d'envoyer votre demande à Madame Nathalie GAY Animatrice Territoriale du CONSEIL REGIONAL Direction des Formations Continues 78, route de Paris B.P. 19 69751 CHARBONNIERES LES BAINS CEDEX.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.


S. CORNILLON

499 – Déclaration à la sous-préfecture de Montbéliard. **TOUS ENSEMBLE AIDONS EMMA POUR LA GUERISON**. *Siège social*: chez M. et Mme Botella (Jean-Pierre), 1, rue du Canal, 25460 Etupes. *Transféré*; *nouvelle adresse*: chez M. et Mme Botella (Jean-Pierre), résidence de l'Hôtel-de-Ville, 4, place du Souvenir-Français, appartement n° 12, 25460 Etupes. *Date de la déclaration*: 9 mars 2005.

500 – Déclaration à la préfecture du Doubs. **ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DU MOUVEMENT EUCHARISTIQUE DES JEUNES DU DOUBS (M.E.J. DOUBS)**. *Siège social*: 5 bis, rue des Chalets, 25000 Besançon. *Transféré*; *nouvelle adresse*: 18, rue Mégevand, 25041 Besançon Cedex. *Date de la déclaration*: 11 mars 2005.

501 – Déclaration à la sous-préfecture de Pontarlier. **L'ÉTOILE SPORTIVE DE DOUBS**. *Nouvel objet*: pratiquer le football et entretenir entre ses membres des relations d'amitié et de bonne camaraderie. *Siège social*: café Pourcelot, 25300 Doubs. *Transféré*; *nouvelle adresse*: 1, avenue des Champs-d'Anis, 25300 Doubs. *Date de la déclaration*: 11 mars 2005.

502 – Déclaration à la préfecture du Doubs. **SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE DU DOUBS**. *Siège social*: place de la 1^{re}-Armée-Française, 25000 Besançon. *Transféré*; *nouvelle adresse*: maison des associations, 3, rue Beauregard, 25000 Besançon. *Date de la déclaration*: 14 mars 2005.

503 – Déclaration à la préfecture du Doubs. *Ancien titre*: CENTRE ÉCOLE DE PARACHUTISME SPORTIF DE BESANÇON FRANCHE-COMTE. *Nouveau titre*: ÉCOLE DE PARACHUTISME DE BESANÇON FRANCHE-COMTE. *Siège social*: chez M. Marière (Fernand), 38, rue Charles-Fournier, 25000 Besançon. *Site internet*: <http://www.veloce.skydive.com/cepsbesancon/>. *Courriel*: para.besac@wanadoo.fr. *Date de la déclaration*: 14 mars 2005.

504 – Déclaration à la préfecture du Doubs. **ASSOCIATION FRANC-COMTOISE DU CHEMIN DE COMPOSTELLE**. *Siège social*: rue de la Corvée, 70000 Andelarrot. *Transféré*; *nouvelle adresse*: 2 bis, chemin Français, 25000 Besançon. *Date de la déclaration*: 14 mars 2005.

505 – Déclaration à la préfecture du Doubs. **TRANS SPHERE**. *Siège social*: 2, chemin du Crotot, 25440 Cessey. *Transféré*; *nouvelle adresse*: chez Mme Devers (Madeleine), 38, rue Charles-Fourier, 25000 Besançon. *Date de la déclaration*: 18 mars 2005.

506 – Déclaration à la préfecture du Doubs. **FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RANDONNÉE PÉDESTRE, COMITÉ NATIONAL SENTIER GRANDE RANDONNÉE, COMITÉ DÉPARTEMENTAL (F.F.R.P.-C.N.S.G.R.)**. *Nouvel objet*: coordonner les initiatives associatives; organiser les actions communes; assurer les relations avec les autorités publiques et les administrations; développer la randonnée pédestre; sauvegarde de l'environnement; développer le tourisme, les loisirs. *Siège social*: chez M. Poissenot (Jean-Claude), 7, route de Marchaux, 25220 Thise. *Transféré*; *nouvelle adresse*: chez M. Mathez (Daniel), 17, rue de Montfaucon, 25660 Morre. *Courriel*: chrsidan@wanadoo.fr. *Date de la déclaration*: 18 mars 2005.

507 – Déclaration à la préfecture du Doubs. **AMITIÉ FRANCE-INDONÉSIE NYTUR MELAMBAL**. *Siège social*: chez M. Larère (Jean-Claude), 53, Sous-la-Roche, 70000 Frotey-lès-Vesoul. *Transféré*; *nouvelle adresse*: maison de quartier Rosemont-Saint-Fergeux, 25000 Besançon. *Date de la déclaration*: 18 mars 2005.

Dissolutions

508 – Déclaration à la préfecture du Doubs. **FOYER CULTUREL LE BACU**. *Siège social*: mairie, 25440 Paroy. *Date de la déclaration*: 11 mars 2005.

509 – Déclaration à la sous-préfecture de Pontarlier. **COMICE D'ÉVILLERS**. *Siège social*: mairie, 43, Grande-Rue, 25520 Evillers. *Date de la déclaration*: 14 mars 2005.

510 – Déclaration à la préfecture du Doubs. **PHOENIX PAINT-BALL**. *Siège social*: chez M. d'Agostino (Alphonso), 3, rue de Dijon, 25000 Besançon. *Date de la déclaration*: 16 mars 2005.

26 - DRÔME

Créations

511 – Déclaration à la sous-préfecture de Die. **LES BESOINS DE LA VIE COURANTE**. *Objet*: mettre en application un programme de formation pédagogique concernant les besoins de la vie courante dans le but de disposer des informations administratives essentielles pour toute démarche sociale et familiale; réduire au maximum les dépenses budgétaires familiales dans le cadre des interventions touchant les domaines de l'habitation, du transport (véhicules et autres); inscrire la formation dispensée dans un emploi rémunéré qui concilierait à la fois le soutien technique, relationnel et moral lors de son exercice. *Personnes concernées*: 5 points d'orientation de son application: élèves à partir de 16 à 17 ans: établissements scolaires; personnes sans emploi; personnes désireuses d'assurer les formations de ce type; personnes âgées. *Siège social*: chez M. Le Priol (Franck), La Colombe, 26310 Montlaur-en-Diois. *Date de la déclaration*: 14 mars 2005.

512 – Déclaration à la sous-préfecture de Die. **MDS**. *Objet*: promouvoir des spectacles, des activités à base de création artistique, des ateliers pour enfants et adultes, des organisations d'exposition et de la formation aux disciplines artistiques. *Siège social*: chez M. Sadrin (Laurent), le village, 26400 Eurre. *Date de la déclaration*: 15 mars 2005.

513 – Déclaration à la sous-préfecture de Die. **ENTENTE CHOMEANE-MAZOREL POUR LA SÉCURITÉ DES RIVERAINS (E.S.R.)**. *Objet*: mise en commun d'informations et de moyens pour faire respecter les droits individuels et collectifs des citoyens des communes de Crest et Divajeu, riverains de la maison familiale rurale de Divajeu, concernés par certaines initiatives privées (telles que le Petit Festival en herbe) pouvant apporter des nuisances de tous ordres dans les quartiers. *Siège social*: M. Boutry (Régis), quartier Chaméane, 26400 Divajeu. *Courriel*: ebenisterie.regis-boutry@wanadoo.fr. *Date de la déclaration*: 16 mars 2005.

514 – Déclaration à la sous-préfecture de Die. **RASSEMBLEMENT OLYMPIQUE CRESTOIS**. *Objet*: association sportive (football), affiliée à la fédération française de football. *Siège social*: chez M. Zenaidi (Abdelkader), 120, rue des Auberts (bâtiment A1), HLM Grand-Valla, 26400 Crest. *Date de la déclaration*: 16 mars 2005.

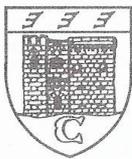
515 – Déclaration à la sous-préfecture de Die. **FITNESS'FORM**. *Objet*: pratique d'activités sportives. *Siège social*: Mme Riosset (Caroline), square des Déportés, 26150 Die. *Courriel*: caroline.riosset@wanadoo.fr. *Date de la déclaration*: 17 mars 2005.

516 – Déclaration à la sous-préfecture de Die. **ALLO SERVICES**. *Objet*: service de livraison à domicile de produits alimentaires et divers et toutes autres formes d'aides à domicile. *Siège social*: 19, Grande-Rue, 26400 Aouste-sur-Sye. *Date de la déclaration*: 17 mars 2005.

517 – Déclaration à la sous-préfecture de Nyons. **CULTURE ET LANGUE D'OC**. *Objet*: sauvegarder et promouvoir la culture et la langue d'oc, notamment par des activités pédagogiques, par des éditions et diffusion d'ouvrages culturels, des manifestations culturelles: débats, contes, théâtre, musique, etc. *Siège social*: M. Ramel (Jean-Louis), 29, Draye-de-Meyne, 26110 Nyons. *Courriel*: rameljl@aol.com. *Date de la déclaration*: 17 mars 2005.

Modifications

518 – Déclaration à la sous-préfecture de Nyons. **AMICALE PHILATELIQUE DES BARONNIÉS**. *Siège social*: chez Téton (Maurice), 26170 Buis-les-Baronnies. *Transféré*; *nouvelle adresse*: Clément (Jean), 8, rue de la Résistance, 26170 Buis-les-Baronnies. *Date de la déclaration*: 14 mars 2005.



VILLE DE CREST

HOTEL DE VILLE
Place du Dr Maurice Rozier
B.P. 512 26401 CREST
TÉLÉPHONE 04.75.76.61.10
TÉLÉCOPIE 04.75.25.00.63
e-mail : admin@mairie-crest.fr

Monsieur Franck LE PRIOL
Président
ASSOCIATION
"LES BESOINS DE LA VIE COURANTE"
Quartier de La Colombe
26310 MONTLAUR EN DIOIS

Crest, le 12 mai 2005

Monsieur le Président,

Vous avez récemment procédé à la création d'une association qui a pour but de mettre en application un programme de formation pédagogique concernant les besoins de la vie courante dans le but de disposer des informations administratives essentielles pour toute démarche sociale et familiale, de réduire au maximum les dépenses budgétaires familiales dans le cadre des interventions touchant les domaines de l'habitation, du transport (véhicules et autres), d'inscrire la formation dispensée dans un emploi rémunéré qui concilierait à la fois le soutien technique, relationnel et moral lors de son exercice. Les personnes concernées (cinq points d'orientation de son application) sont les élèves à partir de 16 à 17 ans, les établissements scolaires, les personnes sans emploi, les personnes désireuses d'assurer les formations de ce type, les personnes âgées.

Je vous souhaite pleine réussite dans vos projets et reste à votre disposition si nécessaire.

Permettez-moi de saisir cette occasion pour vous offrir une entrée pour découvrir ou re-découvrir la Tour de Crest, plus haut donjon de France.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Bon mes

Hervé MARITON,
Député de la Drôme
Maire de Crest





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REGION RHONE-ALPES



Direction
régionale du travail, de l'emploi
et de la formation professionnelle

Tour Suisse
1, bd Vivier Merle
69443 Lyon Cedex 03

Télécopie : 04 72 68 29 04

Service régional de
contrôle de la formation
professionnelle

Services d'information du public :
Info Emploi 0825 347 347 (0,15 €)

Internet :
www.sdtf-p-rhone-alpes.travail.gouv.fr
www.travail.gouv.fr

Ass. Les Besoins de la Vie Courante
La Colombe
26310 MONTLAUR EN DIOIS

Lyon, le lundi 22 août 2005

Affaire suivie par : Mme M-A COSTE-CHAREYRE

Tél. : 04.72.68.28.60 (a.midi)

Mél : marie-ange.coste-chareyre@travail.gouv.fr

Réf : MACC/MT/95

Objet : **Numéro de déclaration d'activité**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, un exemplaire de votre déclaration d'activité en tant qu'organisme de formation qui porte le numéro :

82.26.01430.26

Ce numéro ne doit en aucun cas être considéré comme un agrément. Si vous le reportez sur un document publicitaire, il ne peut apparaître que sous la seule forme : « enregistré sous le numéro Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat » .

Par ailleurs, je vous rappelle que votre déclaration vous engage à respecter des obligations spécifiques à votre activité de formation dont vous trouverez le détail dans le « guide pratique des organismes de formation » ci-joint. J'attire notamment votre attention sur la production annuelle d'un bilan financier et pédagogique de votre activité de formation.

Enfin, vous devez tenir informé mon service de toutes les modifications relatives aux éléments figurant sur votre bulletin de déclaration d'activité.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le chef du service régional de contrôle
de la formation professionnelle,

Bernard GARBOUD

SITE INTERNET
REGIONAL



www.sdtf-p-rhone-alpes.travail.gouv.fr

Espace Social et Culturel de Die & du Diois

CRESS Rhône-Alpes

Julie ANDRE
Chargée de Mission Mesure 10b du FSE
74, rue Maurice FLANDIN
69 003 LYON

ATTESTATION

Je soussigné, Alain CANTARUTTI, Directeur de l'Espace Social et Culturel de Die et du Diois, atteste porter un grand intérêt au programme pédagogique de l'association « Les besoins de la vie courante ».

En effet, notre association travaille avec un public souvent éloigné de l'emploi dans le cadre d'un atelier d'alphabétisation, d'une action de prévention spécialisée et d'une action globale de développement social.

Nous avons pu constater les difficultés rencontrées par les différents partenaires intervenants auprès de ces publics pour accompagner globalement ces personnes. Une formation basée sur l'estime de soi et l'acquisition de connaissances pratiques concrètes nous semble être un outil précieux et une réponse adaptée à la situation de ces personnes.

C'est pourquoi, nous allons travailler avec l'association « Les besoins de la vie courante » pour mettre des personnes susceptibles de s'intégrer dans un tel programme pédagogique en lien avec le responsable Monsieur DECONINCK.

Nous souhaitons ainsi contribuer à la resocialisation et à l'insertion professionnelle de quelques personnes pour lesquelles nous n'avons, à ce jour, pas trouvé de réponse globale et suffisamment motivante.

Attestation remise à Monsieur DECONINCK

Fait à Die, le 9 janvier 2006


Alain CANTARUTTI
Directeur

Espace Social et Culturel
de Die et du Diois
Place de l'Hôtel de Ville
26150 DIE
Tél. 04 75 22 20 45 Fax 04 75 22 28 06

Espace Social et Culturel de Die et du Diois (E.S.C.D.D.) - place de l'Hôtel de Ville - 26150 DIE
tél. 04 75 22 20 45 - télécopie 04 75 22 28 06 - SIRET 302 801 139 00031 - APE 923 D

CRESS Rhône-Alpes
Julie ANDRE
Chargée de mission Mesure 10b du FSE
74, rue Maurice Flandin
69003 LYON

ATTESTATION

Je soussignée, Bénédicte GARCIA, directrice de la Mission Locale vallée de la Drôme, atteste porter intérêt au programme pédagogique de l'association « Les besoins de la vie courante ».

La Mission Locale accueille et accompagne vers l'insertion sociale et professionnelle des publics jeunes 16-26 ans et adultes relevant du dispositif RMI, fragilisés par des difficultés de tout ordre. Des ateliers pédagogiques basés sur la redynamisation, la reprise de confiance en soi et l'autonomie dans la gestion de la vie courante présentent un intérêt bien réel et en relation avec leurs besoins.

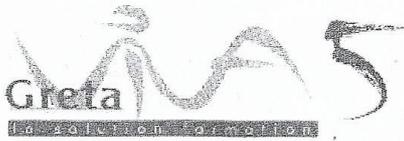
C'est pourquoi, nous sommes prêts à démarrer ce type d'action avec l'association « les besoins de la vie courante », en mobilisant, pour ce qui nous concerne les publics susceptibles d'être intéressés et en les adressant ensuite à Monsieur Deconinck, avec lequel nous resterons en concertation régulière.

Attestation adressée ce jour à Monsieur Deconinck.

Fait à Crest le 12 janvier 2006

Bénédicte GARCIA, directrice





Valence,
Le 13 janvier 2006

A l'attention de Mr Deconinck

Monsieur,

Je vous confirme notre intérêt pour vos prestations, que nous souhaitons mettre en place pour notre public accueilli en formation, MAPI (mobilisation autour d'un projet d'insertion) sur Valence et Crest.

Je vous remercie de contacter les coordonnatrices suivantes, pour élaborer les plannings des interventions :

- Marie-Claude Pérignac sur le site de Crest : 04 75 76 61 81 ✓
- Bénédicte Aubert sur le site de Valence : 04 75 82 03 03

En espérant que notre collaboration sera fructueuse, je vous prie d'agréer mes sincères salutations.

Françoise Dutrige
Conseillère en formation continue

GRETA VIVA5 Site de CREST

Formation sur le véhicule
Module N°7:

Salle de Classe du GRETA

Présence du formateur :
Mr DECONINCK Francis
et des stagiaires.

Présentation des composants
du système d'injection
mécanique d'un moteur
diesel :

- Bloc pompe injection,
- Injecteurs,
- Filtre à gazole avec sa pompe de gavage.



GRETA VIVA5 Site de CREST

Formation sur le véhicule
Module N°7:

Salle de Classe du GRETA

Présence du formateur :
Mr DECONINCK Francis
et des stagiaires.

Présentation des composants
du système d'injection
mécanique d'un moteur
diesel :

- Bloc pompe injection,
- Injecteurs,
- Filtre à gazole avec sa pompe de gavage.

GRETA VIVA5 Site de CREST

Formation sur le véhicule
Module N°7:

Salle de Classe du GRETA

Présence du formateur :
Mr DECONINCK Francis
et des stagiaires.

Présentation des composants
du système d'injection
mécanique d'un moteur
diesel :

- Bloc pompe injection,
- Injecteurs,
- Filtre à gazole avec sa pompe de gavage.





A Valence, le 26/12/2006

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA
PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE
DE LA DRÔME**

**FOYER D'ACTION ÉDUCATIVE
CENTRE DE PLACEMENT IMMÉDIAT**

Hichem GHANDRI
Educateur

A

Mr Francis DECONINCK
Directeur de formation
" Les Besoins de la Vie Courante"

Objet: Bilan-formation de la session "Module n°7-Entretien vehicule" du 12/12/2006 au 13/12/2006

Ces deux journées de formation furent demandées dans le cadre de l'atelier " Vie Pratique" du Centre de Placement Immédiat(CPI). Si le contenu était très intéressant et correspondait aux objectifs de départ, seule la durée fut un peu trop longue pour les jeunes. En effet il fut difficile pour les deux jeunes de se concentrer deux journées complètes, deux demies -journées semblent plus adaptées aux jeunes accueillis au CPI.

L'intervention, sur le fond et la forme, était complètement adaptée aux jeunes, déscolarisés depuis plusieurs mois. Mr DECONINCK a su varier ses interventions en passant de la théorie à la pratique. Des mises en situation pratique ont suscité l'intérêt des jeunes, et leurs ont permis d'avoir des connaissances sur les deux jours.

Nous faisons donc un bilan satisfaisant de ces journées de formation "Module n°7".

Ainsi, si les possibilités de financement le permettent, nous serions intéressés par d'éventuelles sessions de formation en 2007 autour de modules qui restent à préciser dans le cadre de l'Atelier Vie Pratique.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Hichem GHANDRI
Educateur
Atelier Vie Pratique



FAE-CPI
78, rue de la Forêt
26000 VALENCE
Téléphone : 04 75 78 44 39
Téléfax : 04 75 78 44 31

PJJ VALENCE Le 13/12/2006

Centre de Placement

Immédiat :

Formation sur le véhicule

Module N°7 :

Salle de Classe du CPI.

Présence du responsable

éducateur : Mr GHANDRI

du formateur :

Mr DECONINCK

et des deux stagiaires :

GHERNOU Yannis ,

BOGOUROU Gaël

Photographie des aides et

maquettes pédagogiques sur

les éléments de moteurs à

essence et diesel.



PJJ VALENCE Le 13/12/2006

Centre de Placement

Immédiat :

Formation sur le véhicule

Module N°7 :

Salle de classe du CPI.

Présence du responsable

éducateur : Mr GHANDRI

du formateur :

Mr DECONINCK

et des deux stagiaires :

GHERNOU Yannis ,

BOGOUROU Gaël

Photographie des aides et

maquettes pédagogiques sur

les éléments de moteurs à

essence et diesel.

PJJ VALENCE Le 13/12/2006

Centre de Placement

Immédiat :

Formation sur le véhicule

Module N°7 :

Salle de classe du CPI.

Présence du responsable

éducateur : Mr GHANDRI

du formateur :

Mr DECONINCK

et des deux stagiaires :

GHERNOU Yannis ,

BOGOUROU Gaël

Photographie des aides et

maquettes pédagogiques sur

les éléments de moteurs à

essence et diesel.



PJJ VALENCE Le 13/12/2006

Centre de Placement

Immédiat :

Formation sur le véhicule

Module N°7 :

Salle de Classe du CPI.

Présence du responsable

éducateur : Mr GHANDRI

du formateur :

Mr DECONINCK

et des deux stagiaires :

GHERNOU Yannis ,

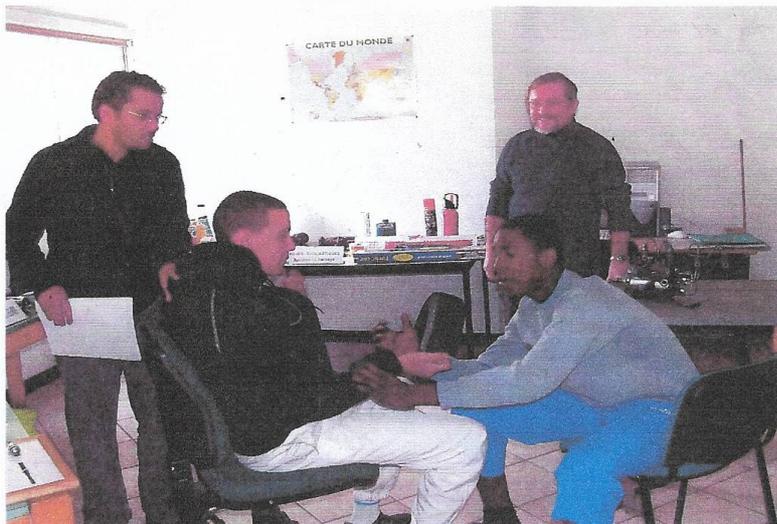
BOGOUROU Gaël

Emulation des stagiaires vis à

vis des questions posées tout

en conservant un

comportement respectueux !



PJJ VALENCE Le 13/12/2006

Centre de Placement

Immédiat :

Formation sur le véhicule

Module N°7 :

Salle de classe du CPI.

Présence du responsable

éducateur : Mr GHANDRI

du formateur :

Mr DECONINCK

et des deux stagiaires :

GHERNOU Yannis ,

BOGOUROU Gaël

Satisfaction des stagiaires vis

à vis du partage et de la

formation qui leur a été

dispensée.

PJJ VALENCE Le 13/12/2006

Centre de Placement

Immédiat :

Formation sur le véhicule

Module N°7 :

Salle de classe du CPI.

Présence du responsable

éducateur : Mr GHANDRI

du formateur :

Mr DECONINCK

et des deux stagiaires :

GHERNOU Yannis ,

BOGOUROU Gaël

Dans la continuation de la

formation en salle de classe,

passage en application pratique

sur des véhicules à moteur

essence et diesel.



PJJ VALENCE Le 13/12/2006

Centre de Placement

Immédiat :

Suite à la formation théorique et pratique en salle, démarche aux niveau de véhicule Diesel et Essence .

Les capots des moteurs ont été soulevés pour visualiser et repérer les différents éléments Présentés en salle.

Présence du responsable éducateur : Mr GHANDRI

Du formateur : Mr DECONINCK et des deux stagiaires :

GHERNOU Yannis ,
BOGOUROU Gaël



PJJ VALENCE Le 13/12/2006

Centre de Placement

Immédiat :

BOGOUROU Gaël contrôle l'état de pollution au niveau des pots d'échappement de deux véhicules à moteur essence.

Situation des véhicules :

L'un des deux véhicules fait préférentiellement de la ville et l'autre fait plus de route et par conséquent a plus de possibilité de pousser les régimes moteur.

PJJ VALENCE Le 13/12/2006

Centre de Placement

Immédiat :

BOGOUROU Gaël constate que l'un des deux véhicules faisant préférentiellement de la ville comporte un moteur plus encrassé se traduisant par une noirceur plus caractérisée au niveau de son pot d'échappement vis à vis de l'autre qui fait plus de route et par conséquent a plus de possibilité de pousser les régimes moteur et donc de décrasser celui-ci : son pot d'échappement est de couleur plus grise.



Académie
Grenoble

jeunesse
éducation
recherche

Inspection académique
Ardèche

Formation Continue

Affaire suivie par
Bernard JAY

Téléphone
04.75.66.93.38
06.22.97.30.80

Fax
04.75.66.93.01
Mél.

bjay@ac-grenoble.fr

place André Malraux
BP 627
07006 Privas Cedex

Drôme

Téléphone
04.75.82.35.05

Fax
04.75.82.35.10
Mél.

bjay@ac-grenoble.fr

centre Brunet
BP 1011
26015 Valence Cedex

le correspondant départemental à la formation continue

à

Monsieur Francis DECONINCK
Les Résidences de la Lauze N° 1104
Route de Chatillon
26310 Luc en Diois

J'ai étudié avec intérêt le projet de Monsieur F. DECONINCK qui me semble très adapté pour :

- déclencher chez les jeunes des établissements scolaires (fin de parcours) une profonde réflexion sur la vie courante et aborder ainsi l'avenir avec les moyens (à faire révéler) dont ils disposent
- apporter à ceux , en échec , la valorisation de leurs capacités , ouvrant la porte à soit une re-mobilisation sur leur cursus , soit une révélation dans une orientation avec des formes différentes d'apprentissage basée sur le vécu au quotidien
- re-socialiser , développer ou rétablir l'estime de soi , l'esprit d'initiative , accéder à l'autonomie , tant dans les processus d'apprentissage que dans l'appréhension de situations nouvelles

J'ai recommandé ce projet pour qu'il soit intégré dans des modules de formation continue auprès de nombreux organismes de Drôme et d'Ardèche

Fait à Valence le 17 janvier 2006

Pour servir et faire valoir ce que de droit

Le correspondant départemental
Bernard JAY





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Bernard BUIS
Conseiller Général du Canton de Luc-en-Diois
Rapporteur du Budget
Maire de Lesches-en-Diois

M. Francis DECONINCK
Les Résidences de la Lauze
26310 LUC EN DIOIS

Contact : Héliane GRANJON
☎ 04.75.79.27.98 ✉ hgranjon@cg26.fr
Réf : BB / HG /06-7

A Valence, le 18 janvier 2006,

Monsieur,

Je fais suite à notre rencontre et vos divers échanges que vous avez eu avec les services du Conseil Général, concernant votre projet de formation sur « les besoins de la vie courante ».

Il apparaît que votre dossier pourrait être un atout pour le Diois, et éventuellement pour notre région. Je suis certain que vos compétences, votre réflexion sur ce sujet méritent une attention particulière.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bernard BUIS



Communauté des Communes du Diois

Die, le 25 janvier 2006

Service Enfance Jeunesse
Votre correspondant : pascal ALBERT
Ligne directe : 04 75 22 29 45
e-mail : pascal.albert@pays-diois.org

Chambre Régionale de l'Economie Sociale et
Solidaire : RHONE/ALPES
Chargée de Mission Mesure 10b du FSE
Madame Julie ANDRE
74, rue Maurice FLANDIN
69003 LYON

Objet : Projet « Les besoins de la vie courante »

Madame,

Le projet de création d'un programme de formation de l'association « Les besoins de la vie courante » représente une proposition en matière d'atelier de formation professionnelle dans le secteur de l'aide à domicile hors cadre médico-social.

Les besoins en petits travaux : petite plomberie, changement d'éléments de luminaires, d'une vitre, petit bricolage, jardinage sont des demandes des personnes âgées qui ne peuvent mobiliser des entreprises sur ce type de prestations compte tenu de la faiblesse de l'activité générée et de l'hétérogénéité de la demande.

La formation proposée par l'association « Les besoins de la vie courante » nous semble apporter une réponse à ces besoins. Le dispositif du chèque emploi service notamment devrait permettre la mise en marché de ces offres de prestations.

Sur le Diois la part des personnes âgées représente 33 % de la population totale. Le secteur de l'aide à domicile a progressé ces dernières années. L'émergence de nouvelles demandes en services, répondant à des besoins courants semble pouvoir offrir un parcours professionnel à des personnes se positionnant sur des activités multifonctionnelles.

C'est pourquoi nous pensons que le projet proposé par cette association est susceptible d'apporter une valeur ajoutée dans le secteur de l'emploi.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes cordiales salutations.

Le Vice Président
Lionel LIENNARD



SOUS-PRÉFECTURE DE DIE

Tél : 04.75.22.00.22.
MARIE- ANGE.ODDON@DROME.PREF.GOUV.FR

M. LE PRIOL Franck

La colombe

26310 MONTLAUR-EN-DIOIS

**Récépissé de Déclaration de MODIFICATION
de l'Association n° 0261002963**

VU la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association ;
VU le décret du 16 août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

Le Sous-Préfet de Die

Donne récépissé **M. Franck LE PRIOL, Président**
demeurant **La colombe**
26310 MONTLAUR-EN-DIOIS

d'une déclaration en date du **4 avril 2006** faisant connaître le(s) changement(s) suivant(s):
STATUTS

dans l'association dénommée

LES BESOINS DE LA VIE COURANTE

déclarée le **14 mars 2005**

dont le siège social est situé **Chez Mr le Priol Franck**
La Colombe
26310 MONTLAUR-EN-DIOIS

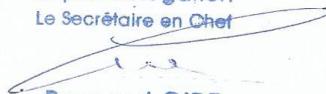
décision prise lors de: **CONSEIL D'ADMINISTRATION** du **9 février 2006**

Die, le 5 avril 2006

Le Sous-Préfet,



LE SOUS-PRÉFET DE DIE
et par délégation
Le Secrétaire en Chef

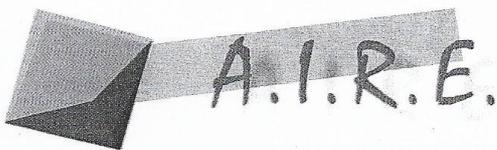

Bernard GIRE

Extrait de la loi du 1er juillet 1901 :

Les associations sont tenues de faire connaître, dans les trois mois, tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction, ainsi que toutes les modifications portées à leurs statuts. Ces changements et modifications ne sont opposables aux tiers, qu'à partir du jour où ils ont été déclarés. Les modifications et changements seront, en outre, consignés sur un registre spécial qui devra être présenté aux autorités administratives ou judiciaires chaque fois qu'elles en font la demande.

appel :

l'insertion au journal officiel des modifications portant sur le titre, l'objet, ou le siège social d'une association est FACULTATIVE. Elle ne peut être exigée des tiers par leur récépissé délivré par le service préfectoral conformément à l'ordonnance n° 75-22-21 du



Monsieur Francis Deconinck
« les besoins de la vie courante »
Les résidences de la Lauze n°1104
26310 LUC EN DIOIS

Beaumont les valence le 29 Novembre 2006

Monsieur,

Comme suite à la formation que vous avez réalisée, sur notre structure A .C .I (ateliers chantiers d'insertion) sur Die, Je vous confirme l'intérêt que nous portons à ce type de formation, ainsi qu'à leur contenu.

- En adéquation avec le type de public (problématiques nombreuses), qui après sondage a trouvé un « message » pour une mise en application immédiate du contenu,
- Adapté à leur besoins et leur évolution future
- Valorisant leur savoir faire et surtout leur savoir être au travers de cette formation, démontrant leurs capacités individuelles facteur de restauration de la confiance en soi.

Comme convenu nous essaierons de mettre en place un programme général, concernant les autres secteurs géographiques couverts par notre association pour 2007.

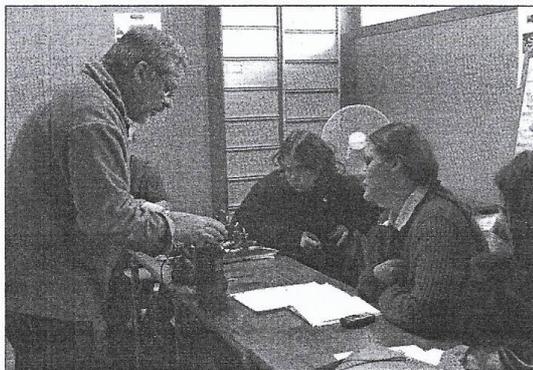
Nous vous prions d'agréer, Monsieur l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Adjoint

Association Intermédiaire pour la Réinsertion et l'Emploi
B.P. 4 - Place Hélène Grail - 26760 Beaumont-lès-Valence - Tél : 04 75 59 77 12 - Fax : 04 75 59 79 45

CODE APE 745A - SIRET 342 832 474 000 23

LES BESOINS DE LA VIE COURANTE



Au pôle du GRETA Viva Cinq de Crest, Francis Deconinck intervient auprès de jeunes en parcours d'orientation professionnelle

Savoir changer un joint sur un robinet, faire la vidange de sa voiture soi-même, connaître les petites interventions de base en mécanique, changer les fusibles d'un four ou le joint d'une porte de réfrigérateur, peut se révéler utile surtout lorsque l'on a un budget limité.

Si l'on n'a pas l'esprit bricoleur, ou si on ne possède pas quelques notions de base, l'opération peut se révéler délicate, voire lourde pour le porte-monnaie.

Francis Deconinck a eu l'idée de mettre ses compétences au service des autres pour les former aux besoins de la vie courante.

Il a ainsi mis en place à partir d'une association, un organisme intitulé «les besoins de la vie courante» dont l'objectif est d'apporter une formation à la fois théorique et pratique.

«Je suis parti du constat, explique-t-il, que l'orientation préférentielle des jeunes vers des carrières intellectuelles entraîne pour beaucoup d'entre eux une méconnaissance, voire une déficience quant aux dispositions manuelles ; cela a pour conséquence un manque d'aptitude à faire face aux besoins de leur vie courante (démarche de base en plomberie, électricité, automobile, électroménager...).

Ainsi face aux tracas quotidiens et surtout pour ceux qui n'ont pu poursuivre leurs études et sont bien souvent dans une situation précaire, les possibilités sont réduites : soit réparer ou faire appel aux corps de métier dont les tarifs sont disproportionnés par rapport à leurs revenus, soit remplacer et s'engager dans des crédits à la consommation à des taux plus que prohibitifs.»

Au travers de son association, Francis Deconinck a mis en place des modules qui permettent de se réconcilier ou de disposer d'une formation de base utile et pratique.

À l'heure actuelle, 12 modules sont programmés : démarches administratives, le budget familial, le logement, l'électroménager, l'outillage électrique, l'outillage thermique, le véhicule, l'outillage minimum, le secourisme, la sensibilisation à l'hygiène et à la discipline alimentaire, la couture, la maintenance de base de l'informatique. Ces modules s'adressent à plusieurs publics cibles : jeunes scolaires, jeunes demandeurs d'emploi, adultes

Outre les objectifs pédagogiques, l'association «les besoins de la vie courante» vise aussi à apporter des solutions pratiques aux personnes en situation d'exclusion, d'isolement, de difficulté d'insertion.

Pour ces publics en grande difficulté, ces formations très «pratico-pratiques» peuvent s'inscrire comme un véritable révélateur. «Certains, en découvrant leurs capacités, retrouvent une certaine estime de soi» explique Francis Deconinck.

Cela peut être aussi une passerelle entre les jeunes et les personnes âgées.

«Beaucoup de jeunes sont en situation de «mal être» et ont terriblement besoin d'affection, de dialogue, de se rendre utile, de savoir qu'ils existent pour sortir de la résignation, de l'irréversibilité, de la voie sans issue. La formule d'utiliser dans un premier temps le personnel demandeur et en attente d'emploi pour les besoins des personnes âgées en situation de difficulté, répondrait aussi pour l'ensemble, même si cela n'est qu'en partie, aux situations d'isolement, d'insertion, voire d'exclusion» explique Francis Deconinck.

L'association est un organisme de formation financé par le FSE (Fonds Social Européen).

Elle intervient en lien avec plusieurs organismes de formation ou associations d'insertion, tels le GRETA, Aire, la Mission Locale. Prochainement l'association devrait intervenir avec la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse). Le principal formateur des besoins de la vie courante est Francis Deconinck.

Après avoir exercé une quarantaine d'années dans ou pour la marine nationale (dans différents services d'entretien), Francis Deconinck cherchait à mettre ses compétences (de mécanicien, technicien, bricoleur, organisateur, administrateur de sites web...) au service des autres. Ne pouvant intégrer le secteur de l'Education Nationale, il a créé une association (présidée aujourd'hui par Franck Le Priol) dont il est devenu le formateur.

Pour en savoir plus :

Les besoins de la vie courante

Francis Deconinck

Les résidences de la Lauze n° 1104

Rte de Châtillon 26310 Luc-en-Diois

Tél. 04 75 21 85 79

deconinck.francis@wanadoo.fr

Monsieur Francis DECONINCK
Association « Les besoins de la vie
Courante »

Les résidences de la Lauze n°1104
Route de Chatillon
26310 LUC EN DIOIS

N/réf. : MCP/CB

Monsieur,

Tout d'abord, je vous prie d'excuser l'envoi tardif de ce compte rendu de formation. En effet, la fin de l'année au Greta a été plutôt dense : différentes actions en cours et à venir nous ont pris beaucoup de temps et occasionné un surcroît de travail pour le secrétariat.

Enfin 2007 commence avec de bonnes résolutions ! j'en profite pour vous présenter mes meilleurs vœux.

Bilan :

Au cours du premier semestre 2006, les différents contacts organisés avec Monsieur Deconinck, l'équipe du Secteur Insertion du Greta Viva5 et sa conseillère en formation continue ont permis de mettre en place les prestations proposées par l'Association « les besoins de la vie courante ».

En effet, notre système très individualisé d'entrées et sorties permanentes sur les mesures du Conseil Régional, ne favorisait pas un démarrage plus tôt de cette formation. Nous restions cependant convaincus de l'intérêt de ces modules dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

En septembre 2006, nous avons constitué un groupe de 11 jeunes (mesure Mobilisation Autour d'un Projet)

En amont, une première rencontre, Monsieur Deconinck, le groupe, la coordinatrice, pour présenter les modules a permis à chacun de choisir « un programme » adapté à ses besoins et à ses demandes. Cette présentation très détaillée a favorisé l'adhésion des participants.

De même, Monsieur Deconinck, a pris en compte la logique pédagogique mise en place par l'équipe de formateurs, les contraintes du planning.

Programme :

1/ les démarches administratives

2/ Le budget familial

Ces prestations ont été particulièrement appréciées tant par la qualité du contenu que celle des documents fournis. De plus, le côté « pratique » pour ces jeunes qui accèdent peu à peu à l'autonomie représente un atout essentiel, atout reconnu par les bénéficiaires eux-mêmes au cours des bilans individuels.

L'aspect concret des modules suivants a lui aussi remporté les suffrages :

- Logement
- Electroménager
- Véhicule
- Secourisme
- Informatique

Toutefois, si afin de respecter la progression de la mobilisation, certains modules ont été réduits, l'accompagnement de qualité sur les actions telles que *voir toucher essayer, être capable de faire...* a favorisé la mise en confiance de ce jeune public.

D'autres stagiaires ont bénéficié du programme « besoins de la vie courante » au cours du 2^{ème} semestre 2006 dans le cadre d'une MAPI à entrées permanentes.

Grâce à la réactivité et surtout à la compréhension de Monsieur Deconinck, l'équipe pédagogique du Greta a pu programmer des ateliers. Le constat pour cette deuxième expérience est un peu différent car le public présente plus de difficultés, demande plus d'aide, d'incitations répétées au respect du cadre et un véritable travail sur les compétences sociales. Cependant, l'intervenant a assuré, avec professionnalisme et souplesse le bon déroulement des modules choisis.

Les jeunes ont participé à la formation de façon plutôt régulière et semble-t-il avec satisfaction.

Enfin, les formateurs du Secteur Insertion du Greta Viva5 tiennent à remercier l'association « les besoins de la vie courante » et son animateur pour la qualité de ses prestations tout à fait complémentaires de leur travail d'accompagnement de la personne qui prend aussi en compte le monde qui l'entoure.

Encore merci, il faut continuer.

Veuillez agréer, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Crest, le 3 janvier 2007
Marie Claude PERIGNAC
Coordinatrice



PRÉFECTURE DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

**Direction Régionale
du Travail, de l'Emploi
et de la Formation
Professionnelle**

Lyon le 28 JAN. 2009

Affaire suivie par : Alain GLOPPE
Téléphone : 04.72.68.28.64.
Télécopie : 04.72.68.29.29.

Monsieur le Directeur,

Votre courrier adressé à Madame la secrétaire d'Etat chargée de la Politique de la Ville sur votre souhait d'élargir votre activité de formation au profit des populations les plus démunies et que celle-ci m'a transmis en décembre dernier a retenu toute mon attention.

La direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle ainsi que l'ensemble des services de l'Etat au niveau du département de la Drôme concernés par l'insertion sociale et professionnelle suivront avec toute l'attention nécessaire et soutiendront votre activité dans un contexte de crise économique qui ne nous fait pas oublier les actions nécessaires aux plus défavorisés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet
de la région Rhône-Alpes
et du département du Rhône
par délégation
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales

Marc CHALLEAT

Monsieur Francis DECONINCK
Directeur de l'association
Les Besoins de la Vie Courante
Les résidences de la Lauze
N° 1104
26310 LUC EN DIOIS

Secrétariat Général pour les Affaires Régionales – 31 rue Mazenod – 69426 LYON Cedex 03
Standard Préfecture : 04.72.61.60.60 – Fax : 04.78.60.41.37 - [http:// www.rhone-alpes.pref.gouv.fr](http://www.rhone-alpes.pref.gouv.fr)

C2 – STATUS DE L'ASSOCIATION : LES BESOINS DE LA VIE COURANTE

« LES BESOINS DE LA VIE COURANTE »

ASSOCIATION CULTURELLE
« Organisme de Formation »

ARTICLE 1 : DENOMINATION

Il est créé à compter du 12 mars 2005, une association dénommée « *Les Besoins de la Vie Courante* » conformément à la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.

ARTICLE 2 : OBJET

Mettre en application un programme de formation pédagogique concernant les besoins de la vie courante dans le but de :

- 1-Disposer des informations administratives essentielles pour toute démarche sociale ou familiale.
- 2-Réduire au maximum les dépenses budgétaires familiales dans le cadre des interventions touchant les domaines de l'habitation, du transport (véhicule et autres).
- 3-Inscrire la formation dispensée dans un emploi rémunéré qui concilierait à la fois le soutien technique, relationnel et moral lors de son exercice.

L'objectif de l'application de cette formation pédagogique présente cinq points d'orientation :

Personnes concernées :

- Elèves à partir de 16/17 ans : établissements scolaires :
- Elèves en échec scolaire.
- Personnes sans emploi.
- Personnes âgées.
- Personnes désireuses d'assurer les formations de ce type.

1) – Déclencher chez les jeunes des établissements scolaires (à partir de 16/17 ans) une profonde réflexion sur les besoins de la vie courante, comment ils pourront à l'avenir les aborder, les moyens dont ils disposeront au travers de cette formation préalable pour y pallier, afin de préserver d'une façon équilibrée leur budget.

2) – D'apporter à ceux qui sont en échec scolaire un encouragement leur permettant de réaliser que leur valeur ne réside pas essentiellement dans leurs capacités à accéder au niveau d'instruction qu'ils souhaitaient ou qu'on espérait d'eux, mais dans des dispositions autres d'application de leur intelligence ; de révéler au travers de ce temps de formation l'intérêt d'une vie responsable face à une société de consommation grandissante.

EB

R.D

3) – De dispenser aux personnes sans emploi une formation répondant bien sûr à leurs besoins personnels comme exposés précédemment, mais qui pourrait aussi être mise à profit pour s'orienter dans un premier temps vers les besoins des personnes âgées en situation limitée financièrement et ne pouvant par conséquent solliciter l'intervention des artisans professionnels, tout en créant une relation amicale.

Puis révéler dans un deuxième temps un intérêt pour une orientation mieux ciblée au niveau formation.

4) - Les personnes âgées disposant d'une faible retraite se voient également pénalisées lorsqu'il faut faire face à des interventions de réparation de matériels défectueux, ou à des remises en état de leur logement etc...

Trois points qui sont plus que jamais à l'ordre du jour.

- Isolement.
- Exclusion.
- Difficultés d'insertion.

Observation :

Dans bon nombre de services rendus auprès des personnes âgées, on constate leur accueil chaleureux, le rayonnement de leur affection et leur désir de dialoguer.

Beaucoup de jeunes sont en situation de « mal être » et ont terriblement besoin d'affection, de dialogue, de se rendre utile, de savoir qu'ils existent pour sortir de la résignation, de l'irréversibilité, de la voie sans issue.

La formule d'utiliser dans un premier temps le personnel demandeur et en attente d'emploi pour les besoins des personnes âgées en situation de difficulté, répondrait aussi pour l'ensemble, même si cela n'est qu'en partie, aux situations d'isolement, d'insertion voire-même d'exclusion.

5) – Compte tenu de l'ensemble des personnes en attente de solutions à leur situation ou de réponses à leur orientation, l'association pleinement consciente des besoins évoqués, propose également de former celles désireuses d'assurer les formations de ce type afin d'augmenter son champ d'action.

Former pour répondre aux besoins de la vie courante c'est aussi accueillir, écouter, conseiller et orienter.

L'association se réserve le droit d'élargir ses activités au fur et à mesure de la progression des besoins (par exemple, par la location ou l'achat éventuel de locaux permanents,...).

ARTICLE 3 : SIEGE SOCIAL

Le siège social de cette association est situé :

« Le Village »

26310 RECOUBEAU-JANSAC

Il pourra être transféré par simple décision du Conseil d'Administration.

B

R.I

ARTICLE 4 : DUREE

La durée de l'association est illimitée à compter de la déclaration faite conformément à la loi du 1^{er} juillet 1901.

ARTICLE 5 : GESTION

L'association est gérée par un Conseil d'Administration.

Pour être membre il faut être agréé par le Conseil d'Administration.

Les différentes cotisations sont stipulées dans le règlement intérieur et sont révisées chaque année par le Conseil d'Administration.

La qualité de membre se perd par :

- la démission,
- le décès,
- la radiation prononcée par le Conseil d'Administration après convocation de l'intéressé par lettre recommandée.

ARTICLE 6 : RESSOURCES

Les ressources de l'association se composent :

- des cotisations,
- du produit de la formation,
- de tout don manuel, reçu par l'association, de toute personne physique ou morale,
- des subventions de l'Etat, des départements et des communes,
- de tout soutien financier des sponsors ponctuels ou réguliers,
- et de toutes ressources autorisées par les textes législatifs ou réglementaires.

Ces ressources seront employées à la réalisation des buts et objectifs de l'association ainsi qu'à son fonctionnement.

ARTICLE 7 : LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il se réunit une fois par an en une assemblée générale.

Il peut être réuni également sur convocation du Président chaque fois qu'il le jugerait à propos.

Le Conseil d'Administration est élu pour une durée de trois ans, rééligible.

Il se compose d'un président et d'un trésorier.

ARTICLE 8 : LA PRESIDENTE

La présidente représente l'association dans tous les actes de la vie civile, sous réserve des autorisations qui doivent lui être accordées par le Conseil d'Administration. De plus elle est chargée de la correspondance, de l'archivage, des convocations, de la rédaction des procès verbaux. Elle tient le registre spécial prévu par l'article 5 de la loi du 1^{er} juillet 1901.

ARTICLE 9 : LE TRESORIER

Le trésorier tient une comptabilité régulière de toutes les opérations financières effectuées par l'association.

EB

R.1

Toutes les opérations bancaires, postales, toutes les dépenses, les paiements, les dépôts et les retraits, les émissions de chèques pourront être effectuées par la Présidente ou par le trésorier sans que la présence des deux soit nécessaire.

ARTICLE 10 : REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur précise tous les points particuliers de fonctionnement et d'administration non prévus par les présents statuts.

ARTICLE 11 : GRATUITE DES FONCTIONS

L'activité des membres du Conseil d'Administration est entièrement bénévole. Des remboursements de frais sont seuls possibles après vérification des pièces justificatives par le trésorier.

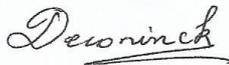
ARTICLE 12 : DISSOLUTION

En cas de dissolution volontaire ou forcée, une Assemblée Générale Extraordinaire statuera sur la dévolution du patrimoine, après règlement de toutes les dettes et charges ainsi que tous les frais de l'association.

Tous les biens ou le produit de leur réalisation seront attribués à une autre association similaire ou proche, sans but lucratif.

LA PRESIDENTE

Mme Roselyne DECONINCK



LE TRESORIER

M. Eric BOURNE



B

R.D

C3 – RAPPEL D'INFORMATION CONCERNANT LES OBJECTIFS DU PROGRAMME DE FORMATION DE L'ASSOCIATION :

« Les besoins de la vie courante » Organisme de Formation

- **Resocialiser** les élèves en échec scolaire.
- **Permis de réussir.**
- **Réinsertion** des actifs demandeurs d'emploi et des personnes en difficulté.
- **Professionnalisation** des salariés des structures d'insertion d'économie solidaire et de service de proximité.
- **Accès des jeunes à l'emploi : objectif profession.**

« Les besoins de la vie courante » est une association culturelle sous la loi du 1^{er} juillet 1901. Elle est un organisme de formation qui a pour objectif au travers de son programme pédagogique, d'être une des clés afférentes aux portes qui ouvrent sur l'insertion. Dans son application de répondre aux besoins de la vie courante, elle désire également s'assimiler à l'image d'un sas de décontamination des « chocs » subis comme : dévalorisation, infériorisation, exclusion, abandon, échec scolaire, voie sans issue, incertitude face à l'avenir, perte de la confiance en soi, perte de l'estimation de soi...

Coordonnées formateur

Monsieur Francis DECONINCK

Le Village

26310 RECOUBEAU-JANSAC

Tél : 04 75 21 49 58

06 78 75 35 31

francis.deconinck0576@orange.fr

"Enregistré sous le numéro 82.26.01430.26
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat"

RhôneAlpes
Région Auvergne-Rhône-Alpes



Devenez les architectes de votre futur

Association Culturelle loi du 1^{er} juillet 1901
N° de Siret 48234513900018 APE 804C
N° de déclaration d'existence 82.26.01430.26

L'orientation préférentielle des jeunes vers beaucoup d'entre eux une méconnaissance, voir une déficience quant aux dispositions manuelles.

Cela a pour conséquence un manque d'aptitude à faire face aux besoins de leur vie courante (démarche de base en : plomberie, électricité, automobile, électroménager, etc...)

Ainsi face aux tracas quotidiens, et surtout pour ceux qui n'ont pu poursuivre leurs études et sont bien souvent dans une situation précaire, les possibilités sont réduites.

Soit réparer et faire appel aux corps de métier dont les tarifs sont disproportionnés par rapport à leurs revenus ; soit remplacer et s'engager dans des crédits à la consommation à des taux plus que prohibitifs.

Les quatre objectifs pédagogiques de cette formation...

1 Déclencher chez les jeunes des établissements scolaires (à partir de 16/17 ans) une profonde réflexion sur les besoins de la vie courante : comment les aborder. Quels sont les moyens pour y pallier ? Jusqu'où peut-on aller ? Comment pouvoir ainsi équilibrer leur budget ?

2 D'apporter une alternative aux difficultés scolaires ; un encouragement leur permettant de réaliser que l'intelligence ne s'évalue pas simplement sur le niveau d'études, mais aussi sur les applications intellectuelles ou manuelles que l'on en fait ; et sur la manière de solutionner les problèmes courants de la meilleure façon possible.

3 De dispenser aux personnes sans emploi une formation qui pourrait être mise à profit pour s'orienter vers les besoins des personnes âgées en situation limitée financièrement, tout en créant une relation amicale. Les personnes âgées disposant d'une faible retraite se voient pénalisées lorsqu'il faut faire face à des interventions de réparation de matériels défectueux, ou à des remises en état de leur logement. Puis révéler dans un deuxième temps un intérêt pour une orientation et une formation mieux ciblée.

Il est également à considérer les familles monoparentales placées en situation difficile vis à vis des mêmes besoins.

Trois points qui sont plus que jamais à l'ordre du jour...

- **Isolément.**
- **Exclusion.**
- **Difficultés d'insertion.**

Observation :

Dans bon nombre de services rendus auprès des personnes âgées, on constate leur accueil chaleureux, le rayonnement de leur affection et leur désir de dialoguer. Beaucoup de jeunes sont en situation de « mal être » et ont terriblement besoin d'affection, de dialogue, de se rendre utile, de savoir qu'ils existent pour sortir de la résignation, de l'irréversibilité, de la voie sans issue.

La formule d'utiliser dans un premier temps le personnel demandeur et en attente d'emploi pour les besoins des personnes âgées en situation de difficulté, répondrait aussi pour l'ensemble, même si cela n'est qu'en partie, aux situations d'isolement, d'insertion voir-même d'exclusion.

4 Compte tenu de l'ensemble des personnes en attente de solutions à leur situation ou de réponses à leur orientation, de former celles désireuses d'assurer ce type de formation ; et ainsi essayer de répondre au mieux à cette demande sans cesse grandissante.

Former pour répondre aux besoins de la vie courante c'est aussi accueillir, écouter, conseiller et orienter.

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

« Organisme de Formation ». Thème : « Les besoins de la vie courante ».

Objectif :

- 1-Disposer des informations administratives essentielles pour toute démarche sociale ou familiale.
- 2-Réduire au maximum les dépenses budgétaires familiales dans le cadre des interventions touchant les domaines de l'habitation, du transport (véhicule et autres)
- 3-Insérer la formation dispensée dans un emploi rémunéré qui concilierait à la fois le soutien technique, relationnel et moral lors de son exercice.

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT THEORIQUE ET PRACTIQUE

Modules	Désignation / Objectifs	Formation
N°1	Les démarches administratives dans la vie courante.	Etat civil, santé, social, logement, emploi, formation, association
N°2	Le budget familial.	Organisation, planning
N°3	Logement : Les besoins de la vie courante qui concernent le logement.	Interventions de base : Plomberie, électricité, téléphone, décoration, serrurerie, fenêtres, notions de maçonnerie, notions de charpentage, notions de jardinage, notions de sécurité incendie.
N°4	Electroménager : Les besoins de la vie courante en électroménager.	Interventions de base
N°5	Outils électrique : Entretien et maintenance	Interventions de base
N°6	Outils thermique : Entretien et maintenance.	Interventions de base
N°7	Véhicule : Maintenance et dépannage de son véhicule dans la vie courante.	Interventions de base : Moteurs : explosion, diesel, Carrosserie...
N°8	Choix, utilisation, maintenance de son outillage.	Listing Manipulation
N°9	Secourisme : Sensibilisation à la sécurité et au Secourisme dans la vie courante.	Points de base,
N°10	Cuisine : Sensibilisation à l'hygiène et à la discipline alimentaire.	Notions de base
N°11	Couture : Notions de couture dans la vie courante.	Notions de base
N°12	Informatique : Maintenance de base de son matériel informatique.	Notions de base

Nota :
la durée des modules est variable ; elle sera adaptée en fonction du niveau des élèves.

"Les besoins de la vie courante"

« *Les besoins de la vie courante* » est une association culturelle sous la loi du 1^{er} juillet 1901. Elle est un organisme de formation qui a pour objectif au travers de son programme pédagogique, d'être une des clés afférentes aux portes qui ouvrent sur l'insertion.

Dans son application de répondre aux besoins de la vie courante, elle désire également s'assimiler à l'image d'un sas de décontamination des « chocs » subis comme :

- dévalorisation,
- infériorisation,
- exclusion,
- abandon,
- échec scolaire,
- voie sans issue,
- incertitude face à l'avenir,
- perte de la confiance en soi,
- perte de l'estimation de soi...

1 – Objectifs :

- Faire se réaliser,
- Mieux se connaître,
- Se découvrir vis à vis des dispositions intrinsèques,
- Prendre conscience de ses possibilités d'action, de son savoir faire, de son savoir être, de ses capacités, de ses valeurs,
- Savoir oser,
- Savoir franchir le seuil de ses limites fixées, ou d'une situation arrêtée,
- Sortir de la voie sans issue, de l'irréversibilité, de la résignation,
- Retrouver la confiance en soi,
- Sortir du contrôle, de la manipulation,
- Découvrir qu'il y a une ou des solutions au problème posé,
- Savoir qu'il est possible d'aboutir,
- Refuser la défaite,
- Dans le cadre de la résilience : aptitude à reprendre un développement, à continuer à se projeter dans l'avenir,
- Refuser les pensées suspicieuses,
- Réveiller l'esprit d'initiative,
- Pouvoir vivre l'autonomie.

2 – Difficultés comportementales rencontrées dans le cadre de l'insertion :

- **Lever les limites fixées par les préjugés, souvent aussi par des proclamations : « jamais je ne saurai faire cela, je ne suis pas capable de faire cela, jamais je n'arriverai à faire cela,**
- **Etre libéré de la culpabilité liée à des jugements d'incompétence subis ; dévalorisation, infériorisation, complexes qui peuvent être dus également à la sous estimation de soi.**
- **Développer ou rétablir l'estime de soi.**

ORGANISME DE FORMATION
« Les besoins de la vie courante »

1 – Introduction.

En corrélation avec les points suivants :

- *Resocialiser les élèves en échec scolaire.*
- *Permis de réussir.*
- *Réinsertion des actifs demandeurs d'emploi et des personnes en difficulté.*
- *Professionnalisation des salariés des structures d'insertion d'économie solidaire et de service de proximité.*
- *Accès des jeunes à l'emploi : objectif profession.*

2 – Programme pédagogique.

Objectif :

- *Dispenser des informations administratives essentielles pour toute démarche sociale ou familiale.*
- *Réduire au maximum les dépenses budgétaires familiales dans le cadre des interventions touchant le domaine de l'habitation, du transport (véhicule) et autres.*
- *Inscrire la formation dispensée dans un emploi rémunéré qui concilierait à la fois le soutien technique, relationnel et moral lors de son exercice.*
- *Développer l'autonomie et l'esprit d'initiative : créer son emploi.*
- *Développer le tissu social.*

3 – Maquette pédagogique.

Traitement de 12 modules :

- *Démarches administratives.*
- *Budget familial.*
- *Logement.*
- *Electroménager.*
- *Outillage électrique.*
- *Outillage thermique.*
- *Véhicule : voiture, cyclomoteur.*
- *Outillage minimum pour les interventions.*
- *Secourisme, sécurité.*
- *Cuisine, santé.*
- *Couture.*
- *Informatique.*

4 – Références formateur technique.

Ex Maître Principal mécanicien de la Marine Nationale : enseignant technique au Groupe des Ecoles de Mécaniciens (GEM) de la Marine Nationale à ST MANDRIER TOULON NAVAL 83000 (VAR) France.

Monsieur Francis DECONINCK
Le Village 26310 RECOUBEAU JANSAC
Té : 04 75 21 49 58
Email : francis.deconinck0576@orange.fr

5 – Références formatrice domaine santé.

Para-Médical : Ecole de sage-femme :employée à la maternité régionale CH LUNEVILLE 54300.
Assistante dentaire, auxiliaire de vie auprès des personnes âgées, assistante maternelle agréée.

Madame Roselyne DECONINCK
Le Village 26310 RECOUBEAU JANSAC
Tél : 04 75 21 49 58
Email : francis.deconinck0576@orange.fr

1 – INTRODUCTION :

L'orientation préférentielle des jeunes vers des carrières intellectuelles entraîne pour beaucoup d'entre eux une méconnaissance, voir une déficience quant aux dispositions manuelles.

Cela a pour conséquence un manque d'aptitude à faire face aux besoins de leur vie courante (démarche de base en : plomberie, électricité, automobile, électroménager, etc...)

Ainsi face aux tracas quotidiens, et surtout pour ceux qui n'ont pu poursuivre leurs études et sont bien souvent dans une situation précaire, les possibilités sont réduites.

Soit réparer et faire appel aux corps de métier dont les tarifs sont disproportionnés par rapport à leurs revenus ; soit remplacer et s'engager dans des crédits à la consommation à des taux plus que prohibitifs.

- Les décharges municipales sont le constat déplorable de cette conséquence et de la société de consommation.

Exemple :

- Fours micro-onde, fours électriques jetés alors qu'il n'y avait que les fusibles intérieurs à changer !
 - Tronçonneuses électriques, tondeuses à gazon, coupe bordure, perceuses électriques, aspirateurs jetés alors qu'il n'y avait que les charbons des moteurs électriques à changer !
 - Chaîne hifi jetée alors qu'il n'y avait que le nettoyage de la tête de lecture à effectuer !
 - Chargeur de batterie en bon état jeté !
 - Vélo en bon état jeté !
 - Luminaires électriques jetés, changement des fils d'alimentation !
 - Radiateurs électriques en bon état jetés, simple nettoyage des résistances !
 - Téléphones jetés en bon état !
 - Machine à café expresso jetée, alors qu'il n'y avait qu'un détartrage à effectuer !
 - Brouette jetée, il n'y avait que la roue à réparer !
 - Machines à laver le linge, machines à laver la vaisselle jetées pour fuite d'eau, alors qu'il n'y avait que la pompe à eau de vidange à changer !
 - Frigidaires jetés parce qu'il givrait d'une façon intempestive , alors qu'il fallait simplement effectuer un changement du joint de la porte ou du thermostat !
 - Machine à coudre jetée à cause d'un mauvais contact électrique de l'alimentation sur le secteur ! Ou parce qu'on n'en a plus l'utilité !
 - Des appareillages à moteur thermique jetés (tondeuses à gazon, tronçonneuses etc...) alors qu'il n'y avait qu'un encrassement du carburateur, ou un simple défaut du circuit d'allumage !
- Etc, etc... et l'on pourrait citer bien d'autres exemples de matériels en tout genre !

Les quatre objectifs pédagogiques de cette formation :

1) – Déclencher chez les jeunes des établissements scolaires (à partir de 16/17 ans) une profonde réflexion sur les besoins de la vie courante :

comment les aborder ? Quels sont les moyens pour y pallier ? Jusqu'où peut-on aller ?

Comment pouvoir ainsi équilibrer leur budget ?

2) – D'apporter une alternative aux difficultés scolaires ; un encouragement leur permettant de réaliser que l'intelligence ne s'évalue pas simplement sur le niveau d'études, mais aussi sur les applications intellectuelles ou manuelles que l'on en fait ; et sur la manière de solutionner des problèmes courants de la meilleure façon possible.

3) – De dispenser aux personnes sans emploi une formation qui pourrait être mise à profit pour s'orienter vers les besoins des personnes âgées en situation limitée financièrement, tout en créant une relation amicale. Les personnes âgées disposant d'une faible retraite se voient pénalisées lorsqu'il faut faire face à des interventions de réfection de matériels défectueux, ou à des remises en état de leur logement.

Puis révéler dans un deuxième temps un intérêt pour une orientation et une formation mieux ciblée.

- Il est également à considérer les familles monoparentales placées en situation difficile vis à vis des mêmes besoins.

Trois points qui sont plus que jamais à l'ordre du jour.

- **Isolement.**
- **Exclusion.**
- **Difficultés d'insertion.**

Observation :

Dans bon nombre de services rendus auprès des personnes âgées, on constate leur accueil chaleureux, le rayonnement de leur affection et leur désir de dialoguer.

Beaucoup de jeunes sont en situation de « mal être » et ont terriblement besoin d'affection, de dialogue, de se rendre utile, de savoir qu'ils existent pour sortir de la résignation, de l'irréversibilité, de la voie sans issue.

La formule d'utiliser dans un premier temps le personnel demandeur et en attente d'emploi pour les besoins des personnes âgées en situation de difficulté, répondrait aussi pour l'ensemble, même si cela n'est qu'en partie, aux situations d'isolement, d'insertion voir-même d'exclusion.

4) – Compte tenu de l'ensemble des personnes en attente de solutions à leur situation ou de réponses à leur orientation, de former celles désireuses d'assurer ce type de formation ; et ainsi essayer de répondre au mieux à cette demande sans cesse grandissante.

Former pour répondre aux besoins de la vie courante c'est aussi accueillir, écouter, conseiller et orienter.

2 - PROGRAMME PEDAGOGIQUE :

« Organisme de Formation »

Thème : « *Les besoins de la vie courante* ».

Objectif :

- **1 - Dispenser des informations administratives essentielles pour toute démarche sociale ou familiale.**

La connaissance de l'existence des divers services administratifs et sociaux ainsi que celles des modalités des démarches à effectuer auprès d'eux pour bénéficier de leurs prestations, de leurs aides et de leurs conseils, pourrait bien souvent répondre à de nombreux problèmes posés.

- **2 - Réduire au maximum les dépenses budgétaires familiales dans le cadre des interventions touchant les domaines de l'habitation, du transport (véhicule) et autres.**

Esprit d'initiative, autonomie :

S'intéresser, s'ouvrir à la réflexion, rechercher des solutions, oser s'engager dans l'intervention :

- *permet de découvrir ses nouvelles capacités et facultés d'action (innovation, création)*
- *permet de réaliser un objectif que l'on pensait ne pas pouvoir atteindre par ses propres moyens,*
- *permet de faire naître l'esprit d'initiative,*
- *permet d'évoluer dans l'autonomie.*

- **3 - Inscrire la formation dispensée dans un emploi rémunéré qui concilierait à la fois le soutien technique, relationnel et moral lors de son exercice.**

L'exercice de la conscience professionnelle :

Honorer et répondre avec une bonne disposition de coeur à ce qui nous est demandé : consiste à bien faire ce que l'on fait, à être satisfait de son travail et du soin avec lequel on exerce son métier.

C'est aussi recevoir le témoignage des services rendus et du soutien moral qu'ils ont pu produire ou apporter.

Tableau récapitulatif des modules

MODULES	DESIGNATION / OBJECTIFS	FORMATION
N°1	LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES DE LA VIE COURANTE :	<i>Etat civil, santé, social, logement, emploi, formation, association, entreprise. Finances, justice, protection du consommateur.</i>
<u>N°2</u>	LE BUDGET FAMILIAL :	<i>Organisation planning</i>
<u>N°3</u>	LOGEMENT : Les besoins de la vie courante qui concernent le logement.	<i>Interventions de base : plomberie, électricité, téléphone, décoration, serrurerie, fenêtres, notions de maçonnerie, notions de charpentage, notions de jardinage, notions de sécurité incendie.</i>
<u>N°4</u>	ELECTROMENAGER : Les besoins de la vie courante en électroménager.	<i>Interventions de base</i>
<u>N°5</u>	OUTILLAGE ELECTRIQUE : Entretien et maintenance de son outillage électrique.	<i>Interventions de base :</i>
<u>N°6</u>	OUTILLAGE THERMIQUE : Entretien et maintenance de son outillage thermique.	<i>Interventions de base</i>
<u>N°7</u>	VEHICULE : voiture Maintenance et dépannage de son véhicule dans la vie courante.	<i>Interventions de base : <u>Moteurs</u> : explosion, diesel, <u>Carrosserie</u>.</i>
<u>N°7 Bis</u>	VEHICULE : cyclomoteur Maintenance et dépannage de son cyclomoteur dans la vie courante.	<i>Interventions de base Contrôles Achat d'un cyclomoteur</i>
<u>N°8</u>	OUTILLAGE MINIMUM POUR LES INTERVENTIONS : Choix, utilisation, maintenance de l'outillage pour les interventions.	<i>Listing Manipulation</i>
<u>N°9</u>	SECURITE / PREVENTION: Sensibilisation prévention à la sécurité de la vie courante.	<i>Points de base</i>
<u>N°10</u>	CUISINE : Sensibilisation à l'hygiène et la discipline alimentaire	<i>Notions de base</i>
<u>N°11</u>	COUTURE Notions E : de couture dans la vie courante.	<i>Notions de base</i>
<u>N°12</u>	INFORMATIQUE :	<i>Notions de base</i>
	<i>Divers</i>	<i>Selon les besoins</i>

Nota : la durée des modules est variable ; elle sera adaptée en fonction du niveau des élèves.

PROJET FULH Département
PROJET FULH Département
Fond Unique Logement
DRÔME
Fond Unique Logement
Habitat

**Auto-réhabilitation
accompagnée**